

POUR JUGULER LA TENSION AUTOUR DU LAIT EN SACHET

Giplait dit pouvoir doubler la production P. 6

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

DERNIER JOUR POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES

Le défi ardu de la députation



Le nombre de listes partisans en plus des indépendants laisse craindre un éparpillement des voix qui pourrait conduire à une composante hétéroclite de la nouvelle assemblée sans que ne puisse s'affirmer une ou des forces politiques. Lire page 3



ALGER

Iftar
19h36
Imsak
04h14

GRÈVE DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE

La réponse mitigée de la DG !



Au moment où les agents de la Protection civile menacent de radicaliser leur mouvement après deux grèves observées dimanche et le 18 avril derniers, en cas de non-satisfaction de leurs revendications, la Direction générale sort de son mutisme et affirme que les doléances en question ont été ...étudiées ! **Page 2**

EXAMENS DU BAC

Les sujets déjà élaborés

Le Directeur général de l'Office national des examens et concours (Onec), Abdelmadjid Belkasm, a confirmé hier lors d'une intervention devant une Chaîne de TV privée que les sujets des examens du BAC, session de 2021, «sont déjà élaborés depuis le mois de mars dernier» et ce pour toutes les matières et les filières. C'est le cas également pour tous les examens du BEM et de la 5e AP. **Page 4**

ITINÉRAIRE : OUKIL AMAR

La voix ferrée...

Encore un immense artiste qui nous quitte en cette première moitié du mois sacré qui rime avec monstre sacré. Et Da Amar Okil désormais au panthéon en était un. Unique et singulier à la fois. Autant dans sa multiplicité que sa longévité. Portrait... **Page 8**

RETARD DANS L'ACQUISITION DU VACCIN ANTI-COVID-19

Ni Spoutnik V ni Sinopharm ne sont encore disponibles Page 5



GRÈVE DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE La réponse mitigée de la DG !

Au moment où les agents de la Protection civile menacent de radicaliser leur mouvement après deux grèves observées dimanche et le 18 avril derniers, en cas de non-satisfaction de leurs revendications, la Direction générale sort de son mutisme et affirme que les doléances en question ont été ...étudiées !

A défaut d'une prise en charge, la DG s'est donc contentée de transmettre la plateforme de revendications des sapeurs pompiers à sa tutelle qu'est le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. « Suite aux sit-ins de protestation organisés par des groupes d'agents de la Protection civile, en date du 18 et du 25 avril 2021, la Direction générale de la Protection civile affirme que toutes les revendications exprimées ont été étudiées au niveau central, puis levées aux autorités tutelles », a indiqué, hier, la DG dans un communiqué. « La plupart » de ces doléances, a-t-elle poursuivi, « s'inscrivent dans le cadre du statut particulier des agents de la Protection civile » et elles « seront étudiées et prises en charge lorsque sera ouvert le dossier des statuts particuliers ». En d'autres termes, tant que le gouvernement ne lève pas le gel sur la révision des statuts particuliers de différents secteurs de la Fonction publique, les revendications des grévistes ne trouveront pas de chemin vers la concrétisation.



Pour rappel, après leur action de la semaine dernière, les sapeurs-pompiers ont organisé dimanche, des sit-ins devant leurs unités à travers plusieurs wilayas du pays, pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles, la révision du statut particulier et le versement des 3e et 4e tranches de la prime Covid-19. Dans une plateforme de revendications largement relayée sur les réseaux sociaux, les grévistes qui ne se réclament d'aucune tutelle syndicale, demandent à bénéficier de logements sociaux, la réintégration de leurs collègues « injustement licenciés », la généralisation de la prime du Sud et le retour de la retraite proportion-

nelle et sans condition d'âge. « La promotion des éléments de la Protection civile sur la base du diplôme professionnel, tel que défini dans les statuts de la Fonction publique, la levée du gel sur le recrutement externe, l'ouverture d'une enquête sur des agents qui perçoivent des salaires "indus", le renouvellement des équipements et un remaniement périodique des directeurs de wilaya », sont aussi autant de points inscrits dans la même plateforme. A toutes ces doléances, la DG n'a apporté aucune réponse, se focalisant seulement sur la révision du statut particulier qui ne dépend pas de ses prérogatives. Sur ce, elle assure que toutes les catégories des fonctionnaires « seront associées » à l'enrichissement du projet de révision, «

en répondant à toutes les préoccupations exprimées ». Enfin, et dans un message d'apaisement, la Direction de la Protection civile, a appelé l'ensemble des agents « à faire preuve de discipline et de sens de responsabilité » pour lesquels sont connus les enfants du secteur, et « à ne pas se laisser emportés par des publications visant à semer la zizanie, le désordre et l'instabilité au sein de (ses) rangs ». Sera-t-elle entendue, sachant que les grévistes ont déjà averti qu'« en cas de non-satisfaction des revendications, (ils comptent) organiser une grève, suivie d'une marche à Alger et d'un rassemblement devant le siège de la Direction générale de la Protection civile » ?

A. Moussi

EN PRÉSENCE DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS

Ali Yahia Abdenour inhumé au cimetière de Ben Aknoun

Le moudjahid et défenseur des droits de l'homme, Ali Yahia Abdenour, décédé dimanche à l'âge de 100 ans, a été inhumé hier après-midi au cimetière de Ben Aknoun (Alger) en présence des membres de sa famille et ses proches, des personnalités nationales et politiques. Parmi les présents, il y avait notamment les conseillers du président de la République, Abdelhafid Alahoum et Ahmed Rachedi, le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebika, le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Mohand Ouamar Benlhadj, ainsi que d'anciens ministres. Dans l'oraison funèbre, le SG du ministère des Moudjahidine a mis en avant la grandeur de cet ardent défenseur des droits de l'homme. Natif d'Ain El Hammam en 1921, ce militant infatigable des droits de l'homme a été instituteur durant les années 1940 avant d'entamer son militantisme contre l'occupant français en adhérant à plusieurs partis dont le Parti du peuple algérien (PPA), puis le Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD) et enfin le Front de Libération nationale (FLN) en 1955. Il a été arrêté en 1956 et à sa libération en 1961, il prend les rênes du Secrétariat général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA). Dans les années 1980, il intègre la Ligue algérienne pour la Défense des droits de l'homme (LADDH) en tant que membre fondateur. Il a été l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Algérie: Raisons et dérision d'une guerre », « la crise berbère de 1949 : portrait de deux militants, Ouali Bennaï et Amar Ould-Hamouda », « Lettre ouverte au système politique et au dernier pouvoir qu'il a engendré » et « Mon testament pour les libertés ».

GLOBAL INITIATIVE

Le Maroc transite sa drogue par le Sahara occidental

Le territoire du Sahara occidental occupé est devenu une plaque tournante pour le trafic de cannabis en provenance du Maroc, et d'où transite l'essentiel de la production de cette drogue vers les pays du Sahel, souligne Raouf Farah, analyste principal chez Global initiative. « La culture intensive du cannabis dans les montagnes du Rif a fait du Maroc l'un des plus grands exportateurs de drogue (au monde) et bien que le produit de qualité supérieure soit principalement destiné à l'Europe, la majorité du haschich de qualité inférieure traverse le sud du Maroc et le Sahara occidental pour alimenter les marchés de la Mauritanie et le nord du Mali », indique Raouf Farah au site d'investigation Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP). Si le trafic de haschich était monopolisé auparavant par quelques communautés dans le nord du Mali ayant des liens avec des trafiquants marocains et mauritaniens, « aujourd'hui, un nombre croissant de trafiquants au Sahel ont cherché de nouveaux partenariats avec des réseaux marocains détenant des sociétés commerciales qui exportent des pro-



duits agroalimentaires du Maroc vers l'Afrique de l'Ouest », explique l'analyste en évoquant les nouvelles routes du cannabis marocain. Raouf Farah précise que « le Front Polisario n'est pas impliqué dans le trafic de drogue ». En février dernier, le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a appelé le Conseil de sécurité à tenir le Maroc pour responsable de son rôle dans le trafic de drogue et la traite d'êtres humains au Sahara occidental occu-

pé, et avertit que la paix et la sécurité « sont de plus en plus menacées » dans la région en raison de ces pratiques.

Dans une missive adressée à la représentante permanente du Royaume-Uni à l'ONU, l'ambassadrice Barbara Woodward, alors présidente en exercice du Conseil de sécurité, Sidi Omar a relevé que « la paix et la sécurité dans la région sont de plus en plus menacées par le lien entre le crime organisé, le trafic de drogue et le terrorisme où les groupes terroristes transnationaux prospèrent grâce au cannabis produit par le Maroc et à d'autres drogues comme source majeure de financement de leurs opérations terroristes dans la région sahélienne du Sahara et au-delà ».

En août 2020, un rapport final signé par le coordonnateur du Groupe d'experts sur le Mali, Albert Barume, a conclu que « l'implication de groupes armés dans la criminalité organisée continue d'évoluer principalement autour du convoyage de haschisch marocain, ce qui entraîne des affrontements meurtriers au Mali ».

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

DERNIER JOUR POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES

Le défi ardu de la députation

Dernier jour pour le dépôt des dossiers de candidatures aujourd'hui en vue de la compétition électorale des législatives du 12 juin prochain. Le délai supplémentaire de cinq jours accordé par l'ordonnance présidentielle aura permis aux retardataires de mettre à jour leurs dossiers. Cependant, rien n'est encore gagné pour les prétendants aux sièges à l'APN. Ils doivent attendre le quittus de l'ANIE, l'Autorité nationale indépendante des élections, chargée de valider les candidatures avant d'entrer dans la bataille qui s'annonce difficile en raison d'une concurrence importante et de la mobilisation incertaine des électeurs.

Certes les chiffres officiels communiqués par l'ANIE témoignent d'un engouement indéniable de milliers de candidats prêts à mener campagne pour un mandat dans l'hémicycle. «Au moins 1813 listes de 53 partis politiques agréés et 3075 listes d'indépendants souhaitant se porter candidats aux élec-



tions législatives du 12 juin 2021, ont été enregistrées par l'ANIE qui a fait état également du dépôt par notre communauté nationale établie à l'étranger de 15 listes de 9 partis politiques.» Cependant le nombre de listes partisans en plus des indépendants laisse craindre un éparpillement des voix qui pourrait conduire à une composante hétéroclite de la nouvelle assemblée sans que ne puisse s'affirmer une ou des forces politiques. Une situation qui pourrait poser problème à l'exécutif à l'avenir par rapport à l'adhésion de la chambre basse au programme du Président de la République dont le chantier de réformes devra forcément sur un renouveau législatif dans le prolongement de la dernière révision de la Loi fondamentale.

APN-MOSAÏQUE

Aussi, l'APN post-douze juin 2021, pourrait souffrir d'un déficit d'engagement politique nécessaire chez le législateur amené à voter des textes en fonction de conviction quant à l'«esprit de la loi». Contrairement aux assemblées précédentes, certes acquises au pouvoir en place grâce à l'hégémonie des partis de l'Alliance présidentielles du FLN-RND-MSP, qui assuraient un soutien au Président de la République en alimentant le débat au sein de l'hémicycle. Or, la miriade de partis politiques en lice, aux crédits aussi divers qu'opposés, risque de provoquer la cacophonie sur des sujets sérieux en plus d'exaspérer le chef de l'exécutif qui n'aura pas de force politique uni-

taire et discipliné sur laquelle compter. Le cas tunisien ayant illustré les limites du pluralisme qui dilue et fractionne les énergies dans la mission politique essentielle, celle de légiférer dans l'intérêt du pays.

REPRÉSENTATIVITÉ

En ce sens, la mise en minorité des appareils politiques traditionnels risque de handicaper, dans un premier temps, le pouvoir quant à la promotion des réformes et la promulgation des lois qui devront poser les jalons de la Nouvelle Algérie. Le président Abdelmadjid Tebboune devra certainement agir pour susciter des alliances, en fonction de la nomination de son nouveau gouvernement et des grandes orientations de sa politique générale. Il faut rappeler que l'APN qui sera élue le 12 juin prochain souffrira aussi de l'absence de plusieurs partis politiques qui ont décidé de ne pas participer au scrutin, réclamant une période de transition ou la réunion de certaines conditions d'ouverture du champ politique avant toutes consultations électorales. Parmi ces partis, le RCD et le FFS, dont l'implantation en la Kabylie signifie que cette région du pays pourrait être privée de députés représentatifs. Une autre lacune dans le nouveau paysage politique de l'Assemblée populaire dans cette conjoncture de changement. Par ailleurs, l'énigme au sujet du taux de participation d'habitude très moyen pour les élections législatives demeure aussi un sujet d'inquiétude. Les candidats arriveront-ils à mobiliser l'électorat dans ce contexte de Hirak et de crise sociale où le mécontentement populaire monte crescendo en raison de la cherté de la vie ? Sinon, quel crédit aura l'APN du changement portée par un trop faible taux de votants ?

Nordine Mzala

ORAN

Dépôt de 16 listes de dossiers de candidatures



Seize (16) listes de dossiers de candidatures aux élections législatives du 12 juin prochain ont été déposées à ce jour dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Belbachir Hocine. Dans une déclaration à l'APS, M. Belbachir a indiqué que les représentants de 12 partis et de quatre listes indépendantes ont déposé jusqu'au jour d'aujourd'hui, au niveau de la délégation de la wilaya d'Oran de l'ANIE, leurs dossiers de candidature comportant des signatures de formulaires pour participer aux prochaines législatives, ajoutant que l'opération se poursuit jusqu'à aujourd'hui à minuit. Le coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections a signalé que les dossiers de candidatures aux prochaines législatives sont actuellement à l'étude et sont soumis à une vérification de la conformité des formulaires déposés auprès de ses services par les partis et les indépendants, notant qu'il est attendu le dépôt d'autres partis et listes indépendantes durant les prochaines heures, surtout qu'il a été relevé le retrait de 176 dossiers de formulaires de candidature dont 36 de partis politiques et 140 autres de listes indépendantes.

SCRUTIN DE LISTE OUVERTE

Choix judicieux ou complication de l'opération de vote ?

Les élections législatives du 12 juin prochain seront marquées par un changement radical de l'opération électorale avec l'adoption du mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle qui va sur-ement impacter l'issue du scrutin.

Si le choix de ce mode obéit à la «volonté» notamment, de barrer la route à l'argent sale, comme l'ont expliqué les concepteurs du texte de loi, il va de soit qu'il posera aussi des difficultés aux électeurs et dans «le choix» de leurs représentant et dans la méthode puisque le texte précise qu'il s'agit de choisir dans une seule liste ouverte. L'article 191 de la loi organique relative au régime électoral dispose en effet que «l'Assemblée populaire nationale est élue pour un mandat de cinq (5) ans au scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage». S'il est vrai aussi qu'avec le scrutin de liste ouverte, ce sont les électeurs qui déterminent qui remportera les sièges en votant en faveur des candidats de la liste, il y a lieu de relever des «contradictions» de ce mode de scrutin avec les dispositions de la loi qui garantissent notamment des quotas conséquents pour les jeunes, les universitaires et les femmes. Il n'est pas en effet sur qu'au final, l'on aura une assemblée représentative de ces franges «favorisées» par la loi mais qui risquent de perdre au jeu du «hasard». Il n'est pas garanti effectivement qu'on retrouve les quotas effectifs sur les listes une fois les membres de l'APN connus. Le choix reste toutefois, celui des électeurs. Pour le professeur de sciences politiques, Ali Mohamed Rebidj, le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle

était «une revendication de tous les partis politiques car il garantit une quasi égalité entre les candidats en laissant à l'électeur le soin de choisir sur une même liste le ou les candidats qui lui conviennent sans lui imposer un ordre préétabli», a-t-il souligné. Il a ajouté que ce nouveau mode électoral «accorde une chance à toutes les compétences, notamment les jeunes inscrits sur les listes électorales», soulignant que «la liste fermée permettait auparavant aux têtes de liste de remporter des sièges au sein des Assemblées élues, alors que des candidats plus compétents se trouvaient exclus en raison de leur classement en bas de liste». M. Rebidj a cité aussi comme «avantage» du texte de loi «la représentation de toutes les franges de la société, d'autant que la loi électorale a imposé le principe de parité homme-femme et réservé un quota aux jeunes âgés de moins de quarante ans et ayant un niveau universitaire». Et d'ajouter: «tous ces facteurs réunis sont à même d'amener les partis à changer les voies classiques qui encourageaient l'argent sale». Cependant, ce nouveau mode pourrait provoquer des dissensions au sein des partis politiques, vu que «les candidats inscrits sur une même liste peuvent envisager des alliances et faire leur propre campagne, sous peine d'exclusion d'autres noms inscrits sur la même liste», a aussi relevé Ali Mohamed Rebidj.

BARRER LA ROUTE À L'ARGENT SALE

Le rapporteur de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral, Walid Laggoune

avait déclaré auparavant que l'une des réformes fondamentales dans le projet de loi a trait au changement du mode de scrutin, ajoutant que «l'électeur est libre de choisir le candidat qu'il préfère». Avec cette modification, «les effets négatifs de l'ancienne loi s'estompent. On ne peut plus acheter ni des voix, ni des places», a-t-il soutenu. Il a estimé, dans ce contexte, que l'ancien mode de scrutin avec des listes fermées «a eu des conséquences néfastes» et «n'a pas permis l'émergence des élites qu'elles soient locales ou nationales».

Pour sa part, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a dit qu'il s'agit «d'une révolution, de par le changement radical apporté à l'opération électorale, notamment en matière de mode de scrutin proportionnel à listes ouvertes», qui concrétise, a-t-il ajouté, «le véritable sens de la démocratie». Il a mis en avant, en outre, l'objectif de «rétablir la confiance des citoyens en les gouvernants, à travers l'encouragement d'une plus grande adhésion au processus électoral» et celui de «mettre fin aux pratiques électorales du passé». De son côté, le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Ammar Belhimer a estimé que le nouveau mode de scrutin constitue «un tournant et un changement radical par la voie pacifique et institutionnelle, dans lequel ni l'argent, ni les excroissances du système ne doivent orienter le choix de l'électeur ou le falsifier».

R. N.

ARTISANAT

Plus de 84 000 emplois créés en quelques mois

Le secteur de l'artisanat a contribué à la création de plus de 84 000 emplois entre fin 2020 et mars 2021 portant ainsi le nombre de postes créés par le secteur à 1 084 170 emplois, a indiqué le Directeur général de l'artisanat au ministère du Tourisme, Kamel Bouam. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Bouam a fait savoir que le secteur de l'artisanat employait jusqu'à mars 2021 un total de 1 million quatre-vingt-quatre mille et cent soixante douze emplois, soit plus de 84 000 emplois créés en quelques mois. Le même responsable a mis en avant, dans le même cadre, l'importance de l'artisanat et des métiers dans «la promotion et la valorisation de l'économie nationale, la réalisation de revenus, la préservation du legs culturel et civilisationnel du pays et la protection de l'environnement», faisant état de 417 000 artisans inscrits actuellement au niveau national dont 31 000 nouveaux artisans inscrits en 2020. Et d'ajouter que le secteur a contribué jusqu'à présent à la création de plus d'un million d'emplois tout en générant 335 mds DA du PIB, a-t-il souligné, rappelant les mesures prises pour promouvoir l'artisanat et lui permettre d'atteindre un niveau «professionnel, créatif et qualitatif» à la faveur des efforts déployés par les Chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) à travers le territoire national. Il s'agit entre autres efforts de l'accompagnement des artisans dans la création de leurs ateliers et l'acquisition des matières premières, notamment au niveau des zones d'ombre qui regorgent de plusieurs activités artisanales nécessitant le soutien à la formation et l'amélioration de l'habilitation.

CORRUPTION

Abdelkader Zoukh de nouveau devant le juge

L'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, est présenté hier devant le juge d'instruction de la 4e chambre du pôle économique de Sidi M'hamed pour être entendu dans le cadre des dossiers de corruption dans lesquels il est impliqué. Le dossier pour lequel il est poursuivi est en lien avec l'attribution du terrain où est érigé le Parc de loisirs aux Sablettes à Hussein Dey. Dans cette affaire, Zoukh est poursuivi pour «dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire», «abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers», et «utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction».

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Cinq ans de prison ferme pour Tahkout et Semmar

L'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, actuellement emprisonné et le journaliste Abdou Semmar, en fuite en France ont été condamnés hier à cinq ans de prison ferme en plus d'une amende de 500 000 DA par le tribunal de Sidi M'hamed à la suite d'une plainte déposée par un autre homme d'affaires Mohamed Bairi. Abdou Semmar est poursuivi pour plusieurs affaires liées à des affaires de corruption avec l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout. L'affaire remonte à la fin de l'année 2019, où un enregistrement d'un appel téléphonique entre Mahieddine Tahkout et Abdou Semmar avait fuité sur Youtube.

EXAMENS DU BAC

Les sujets déjà élaborés

Le Directeur général de l'Office national des examens et concours (Onec), Abdelmadjid Belkasmi, a confirmé hier lors d'une intervention devant une Chaîne de TV privée que les sujets des examens du BAC, session de 2021, «sont déjà élaborés depuis le mois de mars dernier» et-ce pour toutes les matières et les filières. C'est le cas également pour tous les examens du BEM et de la 5e AP.

Le Comité chargé de la réalisation des sujets a terminé sa mission à la fin du mois de mars écoulé. Il a entamé cette opération fin février 2021, selon les plans exceptionnels de scolarisation et les plans annuels. L'élaboration des sujets s'est effectuée sous la supervision directe des inspecteurs de l'Éducation nationale. La même source a précisé que «les nouveaux sujets des différentes matières des épreuves du BAC sont introduits dans la banque des sujets» dans le but de l'enrichir. Cette opération consiste à remplacer les sujets déjà utilisés dans les précédentes sessions de l'examen du baccalauréat. Abdelmadjid Belkasmi a également indiqué que l'équipe de travail sera chargée d'imprimer les sujets d'examen.



L'équipe comprend 130 membres, entre des inspecteurs, des enseignants, des cuisiniers et des gardiens. Ils seront tous soumis à des tests PCR de détection du Covid-19. Le retrait des convocations des examens pour les candidats de la 5e AP s'effectuera à partir du 4 mai prochain. Cela sur la plateforme numérique du site

de l'Onec. Les candidats aux épreuves du BEM et du BAC quant à eux, pourront retirer leurs convocations à partir du 16 mai 2021, jusqu'au jour de l'examen. Les candidats ayant perdu leurs convocations seront autorisés à retirer une autre copie durant la période des examens officiels.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA TÉLÉDIFFUSION D'ALGÉRIE (TDA)

Boumeridja Fadhila installée comme nouvelle DG

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a procédé hier, à l'installation de la nouvelle DG de l'Etablissement public de la Télédiffusion d'Algérie (TDA), Boumeridja Fadhila, en remplacement de Boudjemadi Saïd. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Communication. Belhimer a indiqué, lors de cette installation, que la promotion des femmes sur une base paritaire était un principe et une condition du progrès social dans tout le pays, relevant qu'aucun pays n'avance s'il n'y a pas de parité homme-femme.

Il a assuré que la feuille de route du ministère était «claire», celle d'assurer une double transition, le rapatriement technique et technologique, qui passe par la réhabilitation de TDA dans certaines fonctions fondamentales, notamment d'être l'interface entre les chaînes privées et les fournisseurs de service radiotélévision étrangers. L'amendement



du statut de TDA, a poursuivi le ministre, permet à toutes les chaînes privées d'opérer en toute légalité, en passant par les canaux financiers nationaux, en bancarisant la totalité des opérations, loin du marché informel. «C'est le rapatriement

technique et technologique qui impose le TDA comme interface inévitable.

On poursuit dans ce sens, avec une autre mission, qui est urgente, à savoir la possession d'un transpondeur qui permet justement de réaliser cette transition, le rapatriement technique sur Eutelsat», a-t-il expliqué, signalant que cela devient une «urgence» et qu'il «faut que ça se soit conclu d'ici la fin de la semaine». Belhimer a fait savoir que le deuxième chantier était le rapatriement juridique de ces chaînes privées, avec l'amendement de la loi 2014 (audiovisuelle). «On va installer cet après-midi, un comité au niveau du ministère conjointement avec l'Arav, qui associera, dans une deuxième phase, tous les experts en la matière, pour adapter et mettre à jour la loi de 2014 sur l'audiovisuel. Nous avons deux chantiers urgents à terminer, à mon avis, avant la fin de l'été», a-t-il affirmé.

VOLS ALGÉRIE-FRANCE

Le programme du mois de mai d'ASL Airlines dévoilé

La compagnie aérienne ASL Airlines France continuera le mois prochain à opérer des vols spéciaux entre l'Algérie et la France, alors que les frontières restent fermées aux voyageurs lambda jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie du Covid-19. Si la compagnie française continue d'espérer un retour à la normale cet été, la fermeture continue des frontières algériennes l'oblige à se concentrer sur des vols de rapatriement, et ce désormais jusqu'au 31 mai 2021. Vers Paris-CDG, ASL Airlines opérera comme pré-

cedemment des vols au départ des aéroports d'Alger (les 1er, 16, 17, 20, 22, 27 et 29 mai), d'Annaba (le 16 et le 28 mai) et de Béjaïa (le 16 et le 29 mai) vers Lyon-Saint-Exupéry, seul un trajet au départ de la capitale algérienne est prévu, qui sera proposé les 1er, 8, 16, 17, 20, 22, 27 et 29 mai. La compagnie aérienne précise en ligne les conditions d'accès à ces vols accessibles uniquement dans le sens Algérie-France, les passagers sont invités à «cliquer sur ce lien pour obtenir les documents obligatoires devant être présen-

tés à l'enregistrement le jour du départ pour pouvoir voyager sur les vols spéciaux». En raison des mesures imposées aux transporteurs aériens pour l'organisation de ces vols de retour (les trajets France-Algérie ne sont pas commercialisables, et le siège central de chaque triplace sera laissé vacant si le remplissage du vol le permet), ASL Airlines applique un tarif à partir de 280 euros TTC pour tous les vols au départ d'Alger vers Paris-CDG et Lyon, ainsi que pour les vols au départ de Annaba et Béjaïa vers Paris CDG.

RETARD DANS L'ACQUISITION DU VACCIN ANTI-COVID-19

Ni Spoutnik V ni Sinopharm ne sont encore disponibles

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a demandé mercredi dernier au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, de veiller à résorber les retards constatés dans les livraisons des vaccins anti-Covid-19 déjà commandés et ce, conformément aux engagements contractuels des fournisseurs.

Le président de l'Ordre des médecins et membre du Comité scientifique de suivi et d'évaluation de la propagation du Covid-19, le Dr Bekkat Berkani, a accusé le ministre de la Santé d'avoir «beaucoup tergiversé pour prendre la décision concernant le choix du vaccin au moment où plusieurs pays se précipitent pour soumettre leurs commandes aux laboratoires». Pour ce spécialiste, «il viendra le jour où il faut définir la responsabilité de chaque partie dans l'échec enregistré dans la gestion de ce dossier», estimant que ces «retards» ont limité le choix de l'Algérie aux deux vaccins disponibles et accessibles sur le marché mondial qui connaît une course effrénée : les vaccins russe et chinois. Depuis, le dossier a été retiré au ministre de la Santé qui a lamentablement échoué dans cette opération pour être confiée à l'Institut Pasteur qui a pris sur son compte le processus. Mais l'opération s'est avérée délicate et difficile à la fois compte tenu de la complexité du dossier. Des laboratoires mondiaux (Pfizer et Moderna) qui n'obéissent qu'à la logique de l'argent préfèrent vendre leur produit aux pays qui payent rubis sur ongle et d'autres (Spoutnik V et Sinopharm) incapables de satisfaire la demande mondiale trop forte. Reste le cas d'Astra Zeneca, le consortium anglo-suédois qui a donné sa préférence à l'Angleterre et aux pays nordiques. Le Pr Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique



chargé de la lutte et du suivi de la pandémie du Covid-19 donne un premier aperçu du retard dans l'approvisionnement du vaccin hier dans une déclaration accordée à la Chaîne III : «Beaucoup de retards et d'imprévus ont été enregistrés» dans le planning initial des importations des vaccins anti-Covid-19, dit-il avant d'ajouter : «Il y a beaucoup de paramètres qui empêchent la

livraison des vaccins à temps.» Parmi ces paramètres, la surcharge sur la demande de ces vaccins à une échelle mondiale, «même le système Covax souffre un peu de la non-disponibilité des vaccins, et n'a pas livré tous ces vaccins», a-t-il informé. Appelant à faire preuve de patience, Mahyaoui rassure que «l'Institut Pasteur est en communication avec les Russes et qu'il est en

train de faire de son mieux pour s'acquérir des vaccins Spoutnik V mais ça risque de prendre un peu de temps», a-t-il conclu. Le vaccin Spoutnik V devait être disponible dès janvier dernier. Cinq cents mille doses de vaccin russe Spoutnik V devaient arriver dans le cadre d'une première commande en janvier dernier. Seules 200 000 doses ont été acheminées. En plus des 500 000 doses, l'Algérie devait recevoir entre 8 à 10 millions de doses. «Nous sommes inscrits, depuis août 2020, dans le système Covax qui est surveillé par l'OMS pour une répartition équitable des vaccins. Cette plateforme va nous permettre de couvrir 20 % de notre population», a expliqué le Dr Fourar, porte-parole du Comité scientifique chargé de la lutte et du suivi de la pandémie du Covid-19 en Algérie. D'autant plus que pendant le premier trimestre 2021, l'Algérie devait recevoir près de 10 millions de doses de la part de Covax. «Notre objectif est d'atteindre 80 % de la population pour avoir une immunité générale», avait indiqué le Dr Fourar. L'Algérie a commandé des vaccins russe et chinois. L'objectif du pouvoir est de vacciner 80% de la population durant cette année. L'Algérie a reçu un lot de 200 000 vaccins chinois le 25 février dernier. L'Algérie devrait ainsi recevoir 1,8 million de doses du vaccin AstraZeneca très prochainement et un million du vaccin chinois à la fin du mois de mai prochain.

Mahmoud Tadjer

DÉFICIT EN ENCADREMENT SPÉCIALISÉ EN MATHÉMATIQUES

Le ministre pointe la faiblesse de l'enseignement

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a affirmé, dimanche dernier, que l'encadrement spécialisé en mathématiques en Algérie ne répond pas aux besoins du secteur, notant un taux faible de choix par les élèves des branches mathématiques et mathématiques techniques. Lors d'une réunion avec un groupe de travail consacrée à l'examen de l'état de l'enseignement des maths et les moyens de les développer, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a souligné que malgré le fait que «les maths se sont vu consacrées, à tous les niveaux d'enseignement, un volume horaire approprié avec un encadrement pédagogique estimé à 25 033 professeurs au cycle d'enseignement

moyen et à 12 621 professeurs au niveau de l'enseignement secondaire, il existe un manque d'encadrement spécialisé en maths, qui ne répond plus aux besoins du secteur». A ce propos, le ministre a précisé que le taux des diplômés des écoles supérieures des enseignants demeure «faible» et est équivalent à 5,52% pour les CEM et 16,25% pour l'enseignement secondaire, ajoutant que les statistiques dont dispose son secteur indiquent «un faible intérêt» chez les élèves dans les branches de maths et de maths techniques, où les taux d'élèves inscrits dans ces deux branches étaient respectivement de 2,68% et 10%. Pour Ouadjaout, la lecture analytique de ces statistiques «fait ressortir l'ampleur des défis à

relever pour promouvoir cette matière, désormais une nécessité urgente au regard des évolutions que connaissent les domaines des technologies modernes dans nos sociétés contemporaines». Dans ce cadre, le ministre a fait observer que son secteur avait élaboré une stratégie pour promouvoir l'enseignement des maths et encourager les élèves à choisir leurs branches, notamment à travers la mise en exergue pour les élèves l'importance intellectuelle et méthodologique de cette matière en organisant des concours entre élèves dans les établissements d'enseignement mais aussi l'activation des clubs scientifiques et l'encouragement de la création de clubs de maths qui doivent offrir un envi-

ronnement favorable pour la découverte et l'épanouissement des talents. En vue d'encourager les élèves à choisir les deux branches de maths et maths techniques, le ministère de l'Education nationale réfléchit à une reconsidération de la manière d'orienter les élèves vers ces deux branches, en donnant la priorité dans l'orientation aux bacheliers des deux branches (maths et maths techniques) dans les spécialités universitaires en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce qui peut élever le choix volontaire des élèves de ces deux branches dans l'enseignement secondaire, a expliqué le ministre.

LA COUR DE NANTES A VALIDÉ LA DÉCISION

Expulsion de deux sœurs jumelles algériennes de France

La cour administrative d'appel de Nantes a validé l'expulsion de jeunes sœurs jumelles vers l'Algérie, en dépit du suivi dont elles bénéficiaient auprès de Résoudre, l'association d'aide aux personnes en difficulté de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Selma et Maroua Abbas avaient en fait été recueillies en France à 17 ans par un de leurs oncles en vertu d'une «kafala», rendue par le tribunal d'Ain Tedeles (Algérie). Le tribunal de grande instance de Tours lui avait donné une force exécutoire dans le droit français, par le biais d'un jugement rendu le 15 juin 2018... soit quatre jours avant que les deux lycéennes ne deviennent majeures et un mois avant qu'elles ne fassent l'objet d'une première obligation de quitter le territoire

français (OQTF). La préfecture d'Indre-et-Loire avait toutefois refusé en juillet 2019 de délivrer un titre de séjour aux deux sœurs, âgées aujourd'hui de 21 ans. Elle les avait de nouveau sommées de quitter la France sous trente jours. En décembre 2019, le tribunal administratif d'Orléans avait déjà validé la légalité de cette décision. En appel, les deux sœurs estimaient donc que les services de l'État ne s'étaient pas livrés à un «examen sérieux» de leur situation personnelle. Leur expulsion portait «atteinte» à leur «droit de mener une vie privée et familiale normale», selon leur avocat : cette «erreur manifeste d'appréciation» avait des «conséquences» sur leur vie. La préfecture, de son côté, avait justifié sa décision par le fait que chacune des deux

jumelles était «célibataire», que toutes deux s'étaient «maintenues irrégulièrement» en France après avoir fait l'objet de la première obligation de quitter le territoire français (OQTF) et que leurs parents et un frère vivaient toujours en Algérie. «Mme Abbas, qui est célibataire et sans enfant et qui ne résidait en France que depuis à peine trois ans à la date de la décision contestée, s'est maintenue irrégulièrement sur le territoire», confirme la cour administrative d'appel de Nantes, dans l'arrêt relatif à Selma. «Elle a fait l'objet d'une première obligation de quitter le territoire français du 10 juillet 2018, qu'elle n'a pas exécutée. Si la requérante soutient que son intégration sociale est réelle, elle ne l'établit pas en se bornant à produire les

attestations de sa tante et de sa cousine», ajoutent les juges nantais. «Mme Abbas, qui n'a été recueillie par son oncle [...] qu'à 17 ans révolus [...], n'établit ni la stabilité de ses attaches familiales en France, ni qu'elle serait dépourvue de liens familiaux en Algérie, où elle a vécu jusqu'à l'âge de 16 ans». La décision de la préfecture était donc légale, en dépit du fait que la jeune femme «justifie avoir été scolarisée en CAP vente au cours des années 2018-2019 et 2019-2020», qu'elle soit «suivie par une conseillère en insertion professionnelle de l'association Résoudre» et qu'elle ait fait «quatre stages d'une à deux semaines dans un salon de coiffure et des commerces». L'arrêt concernant sa sœur Maroua est quasi identique.

POUR JUGULER LA TENSION AUTOUR DU LAIT EN SACHET

Giplait dit pouvoir doubler la production

La forte tension naît, depuis début ramadhan, autour du sachet de lait subventionné «devrait se stabiliser à partir de cette semaine», a promis hier le P-DG du groupe Giplait, Mouloud Harim, rassurant que l'entreprise qu'il dirige est en mesure de produire, si nécessaire, entre 5 et 6 millions de litres/jour contre 4,2 millions l/j actuellement et 2,7 millions l/j avant le début du mois d'avril.

Pour expliquer cette pénurie, le responsable du groupe public a mis en avant l'augmentation «très importante» de la demande sur ce produit durant le ramadhan. Selon le même responsable, le Lait pasteurisé conditionné (LPC) est devenu «une matière première» que les consommateurs utilisent pour les besoins des préparations culinaires ainsi que pour préparer d'autres produits laitiers qui sont beaucoup plus chers, si on les achète directement, à l'instar du fromage, du petit lait, du lait caillé, des yaourts et autre crème fraîche qui sont très consommés au cours du mois sacré. «Grâce à l'augmentation de la production par les différentes filiales, le marché devrait se stabiliser au cours de cette semaine», a assuré le P-DG notant, à titre d'exemple, la situation a commencé à se stabiliser, depuis avant-hier, dans la région du Centre, qui a connu de fortes tensions. Selon Harim, cette année est «exceptionnelle» pour le groupe qui «n'a jamais atteint des niveaux de production journalière de LPC aussi élevés» atteignant entre 4,1 millions et 4,2 millions de litres/jour (l/j), à partir de la première semaine de ramadhan, alors qu'ils étaient de l'ordre de 2,7 millions l/j avant le début du mois d'avril. Le P-DG de Giplait, a souligné que son groupe est prêt à augmenter «encore plus» la production si le besoin se fait sentir afin de faire face à la demande, indiquant que ses unités sont en mesure de produire entre 5 et 6 millions l/j, grâce aux investissements sur fonds propres de l'ordre de 11 milliards de dinars réalisés par le groupe depuis 2010. En plus d'augmenter la production, Giplait est intervenu en organisant la distribution à travers les filiales du groupe, avec des livraisons qui se font très tôt le matin et en effectuant des rotations supplémentaires, en cas de besoin, surtout au niveau des points de



vente du groupe, a ajouté Harim. A ce titre, il a mentionné que le groupe compte 130 points de vente à travers l'Algérie, dont 108 sont opérationnels, et avec une vingtaine d'entre eux implantés à Alger. En outre, le P-DG a annoncé l'ouverture, dès aujourd'hui, d'un nouveau point de vente dans la localité de Chéraga, à l'ouest de la capitale, plus précisément à côté du marché communal, en attendant l'ouverture d'un autre point de vente à Bouzaréah, sur les hauteurs d'Alger. Concernant les capacités du

groupe en matière de lait de vache, le responsable du groupe public a indiqué que plus de 400 000 litres sont mises sur le marché quotidiennement décliné en petit lait (L'ben) et en différents laits. La collecte globale de lait de vache tourne autour de 460 000 l/j, dont 80 000 à 90 000 l/j sont collectés par la laiterie de Sétif, d'après les chiffres avancés par Harim. Le groupe Giplait comprend une filiale agricole composée de 19 fermes qui comptent 1 200 vaches laitières en plus de deux

pépinières de génisses, une au niveau de Chlef et une autre à Sétif, a-t-il ajouté, relevant que le réseau de collecte de lait de vache du groupe compte

43 595 vaches laitières. A noter que le groupe Giplait s'est adjugé 58% des parts de marché du LPC, réalisant un chiffre d'affaires de 38 milliards de dinars en 2020, et cela malgré les perturbations occasionnées par la pandémie du Covid-19, avec l'ambition de le porter à 40 milliards de dinars, au terme de l'actuel exercice, «si ça continue à ce rythme», a conclu son P-DG.

UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE CHEDDAR À SÉTIF

Le groupe public spécialisé dans les produits laitiers, Giplait, compte réaliser une unité de production de cheddar dans la wilaya de Sétif, a indiqué Harim.

«L'étude de ce projet est terminée et l'appel d'offres sera lancé ces jours-ci», a précisé Harim. Dans le cas de sa concrétisation, ce projet devrait permettre «d'arrêter» l'importation de cette matière, a-t-il souligné. Donnant plus de détails, il a révélé que 50 000 litres/jour de lait de vache seront traités au niveau de cette unité, ce qui correspond à environ 4 000 kg de cheddar par jour. «Cela pourrait évoluer» selon la quantité et aussi la qualité du lait collecté, ajoute-t-il. La réalisation de cette unité de production entre dans le cadre des investissements envisagés par le groupe dans le domaine du traitement du lait de vache collecté, notamment la pasteurisation, la distillation et la transformation, a-t-il expliqué. Harim a fait savoir que l'objectif de Giplait est de proposer des produits «de qualité et en quantité suffisante», que ce soit en matière de fromages, de toutes sortes, et de beurre «afin de réduire et à terme arrêter l'importation de ces produits». **Hafid Mesbah**

PRODUCTION ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

Les petits exploitants assurent le tiers

Selon une étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les petits exploitants agricoles assurent environ un tiers de la production alimentaire mondiale. Cette étude fait état de cinq exploitations agricoles sur six dans le monde, qui occupent moins de deux hectares. Ces exploitations n'exploitent que 12 % environ de toutes les terres agricoles, mais assurent environ 35 % de la production de denrées alimentaires à l'échelle mondiale. La part qu'occupent les petits exploitants dans l'approvisionnement alimentaire varie considérablement

d'un pays à l'autre: elle atteint les 80 % en Chine et se situe à moins de 5 % au Brésil et au Nigeria. En 2014, les auteurs d'un rapport phare de la FAO ont calculé que neuf sur 10 des 570 millions d'exploitations agricoles que comptait le monde étaient familiales et qu'elles assuraient environ 80 % de la production alimentaire mondiale. Cette nouvelle étude propose une estimation de la répartition des exploitations par tranches de superficie: environ 70% de leur total représentant tout juste 7 % de toutes les terres agricoles exploitées, occupent moins d'un hectare. 14 % des exploi-

tations, détenant 4 % des terres, occupent un à deux hectares et 10 % des exploitations, couvrant 6 % des terres, occupent des superficies comprises entre deux et cinq hectares. Enfin, les exploitations les plus vastes, dont la superficie est supérieure à 50 hectares, représentent 1 % du total et couvrent plus de 70 % des terres agricoles du monde, parmi elles, les exploitations qui s'étendent sur plus de 1 000 hectares couvrent près de 40 % des terres agricoles. «La taille des exploitations agricoles augmente avec le niveau de revenu moyen du pays, sachant que 99 % des

exploitations agricoles des pays à revenu élevé dépassent les cinq hectares alors que les exploitations de cette taille ne sont que 28 % dans les pays à faible revenu», poursuit le rapport. Les facteurs régionaux et locaux sont tout aussi éclairants. Dans certaines régions, dont l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, la part des terres agricoles occupée par les petites exploitations est supérieure à la moyenne mondiale. La taille de l'exploitation agricole n'est pas toujours corrélée à des productions spécifiques, souligne encore la FAO.

R. E.

EN ATTENDANT LA RÉUNION DE L'OPEP+

Le pétrole s'inquiète de la demande indienne

Tandis que les membres de l'Opep+ se réuniront demain, les cours du pétrole étaient en baisse hier, préoccupés comme la semaine passée par le nombre de contaminations au Covid-19 en Inde, moteur pour la demande de brut. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,02 dollars à Londres, en baisse de 1,65% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois per-

rait 1,61%, à 61,14 dollars. Les prix du brut reculent de nouveau hier «de peur que l'Inde n'impose des restrictions encore plus drastiques», a souligné Avtar Sandu, analyste de Phillip Futures. L'Inde a recensé avant-hier près de 350 000 nouvelles contaminations au coronavirus sur 24 heures, un record mondial, et les autorités locales ont décidé de prolonger d'une semaine le confinement dans la capitale New Delhi. «Le gouvernement n'ayant pas

imposé de confinement national mais plutôt des restrictions régionales, cela limite l'impact sur la demande de pétrole, du moins pour l'instant», ont expliqué les analystes d'ING. Cette situation «sera probablement abordée par les ministres de l'Opep+ lors de leur réunion de mercredi», ont-ils repris. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés de l'Opep+ se retrouvent pour deux réunions mercredi,

dont un Sommet ministériel, à peine quatre semaines après le précédent. L'alliance avait alors décidé d'augmenter son niveau actuel de production de 350 000 barils par jour, en mai puis en juin, et de 450 000 barils par jour en juillet. «Nous ne pensons pas que le groupe s'écartera de sa politique de limitation de la production», ont ajouté les analystes d'ING. Cette réunion «devrait être un non-événement», a même osé Jeffrey Halley, analyste de Oanda. **R. E.**

BETHIOUA ET OUED TLÉLAT (ORAN)

2 000 logements publics locatifs prêts à la distribution

Les travaux de réalisation des 2 000 logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Bethioua et Oued Tlélat (Oran) ont été achevés, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI).

Selon les mêmes services, ce quota de logements, réparti entre Bethioua et Oued Tlélat à raison de 1.000 logements pour chaque commune, est prêt à la distribution et sera destiné aux habitants des constructions illicites de la daïra d'Es-Senia. Les travaux d'aménagement extérieur, à savoir le raccordement au réseau de gaz de ville, le bitumage des routes ont été achevés, ainsi que les travaux d'aménagement des espaces verts et d'aires de jeux pour enfants et d'éclairage public et autres, en prévision de l'opération de distribution qui sera entamée par les services de la wilaya très prochainement, a-t-on indiqué. Le programme des 1.000 logements de la commune de Bethioua sera destiné aux habitants des constructions illicites du site «CUMO» sis en face de l'université Oran1 «Ahmed Ben Bella» à Es-Sénia, alors que les 1.000 unités d'Oued Tlélat iront aux habitants des sites illicites de haï «Sebkha», a-t-on ajouté. D'autre part, le projet de réalisation de 600 logements publics locatifs prévu à Aïn El Beida (commune d'Es-Senia) a été relancé. Les travaux de 156 logements seront lancés incessamment après l'installation de l'entreprise de réalisation et le reste du quota est en phase d'évaluation des offres, selon les services de l'OPGI. Il est à noter que la daïra d'Es-Senia comprend 9 sites de constructions illicites et d'habitat précaire dont les lieux-dits «CUMO», «Sebkha» et «Kara».



GHRIS (MASCARA)

Remise des clés de 120 logements LPL

Les clés de 120 logements publics locatifs ont été remises, dimanche, à leurs bénéficiaires dans la commune de Ghriss (Mascara), a-t-on constaté. La cérémonie de remise des clés, a été supervisée par les autorités locales de la daïra de Ghriss, en compagnie des responsables de l'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI). Le directeur général de l'OPGI de la wilaya de Mascara, Saber Mohamed a déclaré, à la presse en marge de la cérémonie, que les logements remis à leurs bénéficiaires disposent de toutes les commodités nécessaires et sont situés dans un environnement urbain comportant dif-



férentes structures sanitaires et éducatives notamment. Le même responsable a souligné que la remise des clés des 1.521 logements publics locatifs du chef-lieu de wilaya, lancée au début du mois de Ramadhan en cours sur plusieurs étapes, a été achevée. En outre, les clés de 150 logements de la même formule ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Matmor, a-t-on fait savoir.

Selon M. Saber, l'opération se poursuivra dans plusieurs communes dans les mois prochains, après que les bénéficiaires des logements aient reçu leurs décisions d'affectation.

ÉLECTRICITÉ UTILISANT L'ÉNERGIE SOLAIRE

Raccordement prochain de cinq zones éloignées à El Bayadh

Cinq zones éloignées de la commune de Rogassa (El Bayadh) bénéficieront prochainement du raccordement à l'électricité utilisant l'énergie solaire, a-t-on appris du président d'APC, Fatmi Mohamed. Une enveloppe financière de plus de 100 millions DA a été allouée dans le cadre du plan de développement communal (PCD) pour le raccordement des zones de Mehirga, Dhaya Chih, El Mouahidine, Draa Lalla Heneia et Sekine à l'électricité utilisant l'énergie solaire. L'opération est actuellement en cours de procédures administratives pour accorder le marché conformément au recensement des familles concernées par le raccordement, a-t-on indiqué. Par ailleurs, dans le cadre du désenclavement des zones reculées, l'ouverture de pistes rurales a été achevée pour le chemin reliant Rogassa et les zones de «Al-Khadra» et «Oued Djerid» sur une longueur de plus de 30 kilomètres. Inscrite dans le cadre du PCD, l'opération a coûté plus de 20 millions de dinars. Un certain nombre de quartiers de la commune Rogassa connaissent également l'aménagement et le revêtement des routes urbaines. La liste des bénéficiaires des lotissements d'auto construction estimés à 520 terrains sera rendue publique après la vérification au niveau du fichier national du logement des listes de candidats à bénéficier. Parallèlement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement sont réalisés sur les sites où sont situés ces lotissements en attendant le lancement de l'aménagement des pistes et chemins.

DIABÈTE ET HYPERTENSION

Campagne de dépistage précoce à Bouira

Une campagne de dépistage précoce de diabète et de l'hypertension artérielle (HTA), a été lancée à Bouira, par la Société algérienne des auxiliaires médicaux (SAMA), a indiqué dimanche le président du bureau local de cette association, Habel Slimane. «Nous avons lancé cette campagne depuis samedi à partir de la polyclinique d'Oued D'hous, où nos équipes ont pu effectuer plusieurs opérations gratuites de dépistage précoce de diabète et de l'hypertension artérielle chez, notamment, les personnes ayant plus de 40 ans», a précisé, à l'APS, M. Habel. Cette campagne se poursuit toujours et elle durera toute une semaine pour couvrir d'autres communes à l'image de Haizer, Taghzout, Ath Laâziz, El Asnam, Ahl Lakser et Ouled Rached, selon les détails fournis par le président du bureau local de la SAMA. "Nous avons plusieurs équipes volontaires de médecins, généralistes et spécialistes, ainsi que d'infirmiers et de psychologues, qui se sont mobilisés à titre volontaire afin d'accomplir cette campagne qui enregistre un grand engouement de citoyens», a ajouté M. Habel. L'objectif de cette opération menée en collaboration avec les assemblées populaires communales et des associations, «est d'atteindre un plus grand nombre possible de personnes dépistées, notamment dans les régions éloignées», a-t-il dit. M. Habel a saisi cette occasion pour annoncer le lancement à partir de la semaine prochaine d'une autre campagne, qui sera consacrée essentiellement aux femmes pour le dépistage précoce du cancer du sein. «Nos activités se poursuivent pour apporter de l'aide aux patients et patientes», a-t-il souligné.

DURANT LA SAISON 2020-2021 À MILA

Plus de 1 800 ha consacrés à la culture de la pomme de terre

Un programme portant plantation de 1.838 ha de pomme de terre a été tracé par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila, au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris dimanche du chef de service de la régulation de la production et du soutien technique de cette direction. A ce propos, Mohamed Bouleftat a précisé à l'APS que la surface destinée cette saison à cette culture s'inscrit dans le cadre de la feuille de route 2020-2024 du ministère de tutelle, visant l'augmentation de la production locale dans diverses filières, en particulier celles produisant des produits de large consommation, et ce, à travers la hausse des superficies irriguées, l'exploitation rationnelle du foncier agricole ainsi que la diversification des productions. Selon ce responsable,

cette superficie dont 58 ha ont été consacrés à la production de semences, a connu une "importante hausse" par rapport à celle de la saison agricole précédente 2019-2020, estimée à 959 ha, dont 903 ha réservés à la production de pomme de terre destinée à la consommation à raison de 379.890 qx. Il a ajouté, dans ce même contexte, que la superficie allouée durant la même période à la production de semences a atteint 56 ha contribuant à une production de 21.360 qx. Aussi, les services concernés prévoient une production globale de 777 682 qx, au cours de l'actuelle saison, dont 757.382 qx destinés à la consommation alors que le reste sera consacré pour les semences, a souligné M. Bouleftat. Les services agricoles de Mila, a-t-il affirmé par ailleurs, œuvrent "activement" à atteindre cet

objectif, en concentrant les efforts pour augmenter les superficies consacrées à la production de la pomme de terre au niveau du périmètre d'irrigation de Teleghma regroupant plusieurs communes de la région Sud d'une surface totale estimée à 4.447 ha, en plus de renforcer les surfaces agricoles réservées à cette filière dans les localités Nord de la wilaya qui dispose de l'eau nécessaire à l'irrigation. La filière de la pomme de terre fait partie de celles totalisant un nombre important d'agriculteurs activant dans la wilaya de Mila lequel dépasse, selon M. Bouleftat, 400 producteurs adhérant au programme tracé durant cette saison, ajoutant que celui-ci a consisté jusqu'à la semaine dernière à planter près de 1 000 ha de pomme de terre, et dont l'opération est toujours en cours.

ITINÉRAIRE : OUKIL AMAR

La voix ferrée...

Encore un immense artiste qui nous quitte en cette première moitié du mois sacré qui rime avec monstre sacré. Et Da Amar Oukil désormais au panthéon en était un. Unique et singulier à la fois. Autant dans sa multiplicité que sa longévité. Portrait...

La vieille génération j'entends par là celle d'avant-guerre, de la chanson kabyle, atteinte forcément par la limite d'âge nous quitte parce qu'ainsi va le cycle de la vie. Et lorsqu'une génération s'éteint, une autre s'éveille. Avec peut-être moins de talent mais plus d'instruments. Ou avec moins d'instruments et plus de talent. Mais bon tout le monde aura compris que ce n'est là qu'un raccourci juste pour faire court...Et ne pas trop s'encombrer les neurones par ces temps de disette imposée.

Appelées autrement le jeun. Justement l'autre jeun commence avec tous ces immenses artistes qui s'en vont un à un nous rappelant ainsi quelque part que mêmes les artistes ne sont que de pauvres mortels avant d'avoir été de pauvres pécheurs. A l'instar de feu Oukil Amar enfant de cette Kabylie qui a enfanté tant de géants sur tous les registres qui plus est. Et qui pour la plupart connaissent un destin tragique comme s'ils étaient victimes de la fameuse vieille légendaire qui avait jeté un sort au cavalier...Autre syndrome quasiment tout autant atavique : ici on naît artiste, on ne le devient pas.

Parce que la configuration et le relief s'y prêtent. Ou alors une bénédiction divine qui s'en vient meubler l'ingratitude sinon la rigueur du climat, doublée d'une oisiveté chronique qui inspirera tout de même et suscitera pas mal de vocations. Tel Da Amar qui dès la prime enfance se laisse emporter par la grande diligence des trains qui passent et qui font un bruit singulier. Et familier à la fois. En ce que le rituel est quotidien et à intervalles réguliers comme pour démontrer qu'il fait



partie des meubles. Des rêves surtout. Car ce moyen de transport pas tout à fait comme les autres cultivent et entretiennent dans les esprits cette notion de grands espaces, de contrées allégrement franchies, de transmetteur de courrier et de porteur de valises qui aura inspiré pas mal de réalisateurs dans les fameux westerns d'antan à la Glenn Ford sinon à la John Wayne. Hé oui voilà jusqu'où peut mener une chanson aux horizons transfrontaliers. Mais il serait injuste de ne pas rendre un vibrant hommage à ces grands chanteurs de la première génération engagée dans le combat libérateur qui plus est et talentueux comme de



juste. Et on comprend que les sirènes de l'exil aient influé sur cette décision de quêter pitance sous d'autres latitudes, de s'y installer et pourquoi pas y faire une grande carrière artistique. Car in situ des airs de liberté offrent un tremplin favorable à l'épanouissement (souvent dans la douleur tout de même) individuel. Et Da Amar à l'instar de tous les artistes de sa génération tentera de se frayer un chemin vers la gloire qui lui fera peut-être oublier ne serait-ce qu'un moment, les sentiers escarpés d'une existence pas forcément la plus douce et ou tendra dans nos montagnes toutes en reliefs. Et dépeint dans toute ses splendeurs, sa musicalité et poésie bien sûr par cet immense cantateur qui a tutoyé les Chrik-Khedam, Slima, neAzzem, Zerrouki Allaoua, Taleb Rabah, AkliYahyathene et tant d'autres figures emblématiques du répertoire Amazigh et tout autant Algérien. « amanozaghgar » renvoie par exemple à cette eau cristalline qui descend de la montagne pour s'incruster dans les plaines et prodiguer à la terre ainsi fécondée tous les fruits de ses entrailles.

C'est aussi une manière de célébrer tout ce qui respire le naturel et le conjugue à tous les tons. Idem dans l'autre romantique chanson à l'intitulé suffisamment expressif et révélateur de cet amour réel et mystique à la fois « alouerdaleqaq », littéralement « tendre rose », « a talevyaghran » ou encore « lambayestsrefrien » qui se font l'écho fidèle d'un modus vivendi aujourd'hui galvaudé par une modernité sans saveur. Telle celle dont nous enivrât Da Amar, grand artiste devant l'Éternel, paix à sa belle âme.

Amar Zentar

10^e JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

Amel Zen en concert virtuel

L'Association culturelle Musaika prévoit la diffusion, sur YouTube d'un concert de la chanteuse Amel Zen, intitulé "Jazzen", en célébration du 10^e anniversaire de la Journée internationale du jazz coïncidant avec le 30 avril de chaque année, annonce l'association. La chanteuse sera accompagnée de musiciens de jazz algériens reconnus, Fayçal Maalem au piano, Nadjib Gamoura à la basse, Arezki Bouzid à la guitare et Hafid Abdelaziz à la batterie. La célébration de la Journée internationale du jazz se tiendra dans plus de 190 pays avec une série de spectacles et des initiatives de sensibilisation éducatives, indique un communiqué de l'Unesco. Le pianiste de jazz Herbie Hancock, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco assurera la direction artistique du concert mondial All-Star de 2021 qui sera diffusé en direct depuis l'Unesco à Paris et les Nations unies à New York, avec la participation de quelques-uns des meilleurs artistes internationaux se produisant de par le monde. Parallèlement, des activités virtuelles ou respectant la distanciation individuelle se dérouleront dans le monde entier le 30 avril et dans les jours qui précèdent la Journée internationale du jazz. Des artistes indépendants, des Villes créatives de la musique de l'Unesco et des organisateurs du monde entier organisent des milliers de concerts, de webinaires, d'émissions de radio, de col-



lectes de fonds, de marathons d'improvisation, d'ateliers éducatifs, ou encore d'expositions. En 2017 l'association Musaika avait participé à la Journée internationale du jazz par l'organisation d'une manifestation baptisée "MusaikaUrban Jazz 100% DZ".

L'association avait organisé un concert rassemblant une vingtaine d'artistes de deux générations de musiciens algériens dont Fayçal Maalem, El Hachemi Lounici, Nacer Menia, Arezki Bouzid, Kawthar Meziti ou encore le groupe Ifrikya Spirit en plus d'avoir rendu hommage au guitariste Farid Ladjadj et au batteur Nacer Menia. L'association avait également produit un concert du saxophoniste autrichien Sigi-

Finkel qui a aussi animé un master class académique à l'adresse de plusieurs étudiants de l'institut national supérieur de musique.

Institué par l'Unesco en 2011 à l'initiative du pianiste Herbie Hancock, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, et reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée internationale du jazz rassemble les pays et les communautés du monde entier tous les 30 avril afin de célébrer la forme d'art internationale qu'est le jazz. C'est l'occasion de souligner l'importance de son rôle en faveur du dialogue, de la lutte contre la discrimination et la promotion de la dignité humaine.

MUSÉE NATIONAL DU BARDO

Exposition sur la reine des Touaregs, Tin Hinan

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré dimanche au Musée public national du Bardo (Alger) une exposition dédiée à la reine des Touaregs Tin Hinan. L'exposition donne un aperçu historique sur les découvertes d'une fouille archéologique franco-américaine, en 1925 dans la localité de Abalessa (80 km du chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset) où avait été mis à jour le squelette de Tin Hinan avec ses bijoux et son mobilier funéraire. L'exposition porte, également, sur plus de 180 pièces de bijoux traditionnels terguis en argent datant de la fin du 19^e et début du 20^e siècles, offertes au Musée par un collectionneur français ainsi que des photographies sur Abalessa, son architecture et son environnement et des toiles d'art plastique mettant en évidence la richesse et la diversité du patrimoine terguis. Outre un habit traditionnel terguis en cuir datant de la fin du 19^e siècle, et des bijoux en or, en argent et en bronze datant du 4^e et 5^e siècles, l'exposition met en lumière les œuvres littéraires et historiques algériennes et internationales traitant de l'histoire de la région et de ses légendes, notamment celles portant sur la légende d'Atlantide, dont certains lient à l'Ahaggar. A cette occasion, le directeur de Bardo, Zoheir Harichene, a fait savoir que la non exposition du squelette de Tin Hinan se justifie par l'absence des conditions de conservation et des techniques modernes d'exposition. Le responsable de la communication du Bardo, Tidjam Khalifa, avait déclaré en septembre dernier à l'APS que la collection muséale de Tin Hinan sera de retour au Bardo en 2020. La dernière exposition de cette collection remonte à 2006, lorsque les travaux de restauration ont commencé dans le musée. Le squelette de Tenhenan remonte au quatrième siècle, tandis que son lieu de sépulture n'a été découvert qu'en 1925, où de bijoux précieux et rares ont été découverts et transportés, par la suite, aux Etats-Unis pendant 5 ans, avant de revenir en Algérie et d'être exposés à Bardo jusqu'à 2006. Le nom "Tin Hinan" est dérivé du dialecte "Tamashaq" (le dialecte des Touareg), qui signifie en arabe "monteur de tentes" ou "Venant de loin".

ACCIDENTS DE LA ROUTE, TRAFIC DE STUPÉFIANTS,
FRAUDE ET IMMIGRATION CLANDESTINE

La gendarmerie nationale sur tous les fronts

Dans le domaine de la sécurité routière, les éléments de la gendarmerie nationale ont enregistré, durant la période du 24 au 25 avril 2021, 22 accidents de la circulation, entraînant la mort de 12 personnes et 14 blessés, dans 10 wilayas...

Les wilayas concernées sont Adrar, Chlef, Batna, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Sétif, Guelma, M'Sila, Mostaganem, Mascara, Oran, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Mila et Naâma, a indiqué hier, un communiqué du commandement de la gendarmerie nationale. Dans un autre registre, les gendarmes de Skikda et Ouargla ont réussi à saisir 984 comprimés de psychotropes, a-t-on appris de la même source. Cette opération a permis, a ajouté le communiqué, l'arrestation de 5 individus, impliqués dans le trafic de stupéfiants.

D'autres opérations distinctes, menées par les éléments de la gendarmerie nationale se sont soldées par la récupération de 71 quintaux de tabac à chiquer, 144 produits pyrotechniques, 458 litres d'huile de table, 11 100 gants médicaux,



une somme d'argent en devise d'un montant de 170 000 euro, et 5 moyens de transport, a-t-on appris de la même source. 9 personnes ont été appréhendées, à Adrar, Oum el Bouaghi, Sétif, Jijel, El oued, et Ain Témouchent, lors de ces mêmes opérations, a ajouté le communiqué. D'autre part, les gendarmes de Tlemcen ont interpellé une personne en possession de 14 faux billets de banque de 2000 DA, en plus d'une somme d'argent de 195 000 DA. S'agissant de l'immigration clandestine, les éléments de la gendarmerie d'Oran ont arrêté 2 candidats à l'immigration clandestine, et 2 organisateurs et la saisie d'un véhicule de transport, un bateau à moteur, 04 gilets de sauvetage, deux boussoles et 90 litres de carburant.

Samia. A.

LA SÛRETÉ D'ALGER

Plusieurs personnes soupçonnées de trafic de stupéfiants arrêtés

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi à arrêter plusieurs individus soupçonnés de trafic de stupéfiants et de psychotropes et de possession d'armes blanches prohibées, et saisir des quantités importantes de comprimés psychotropes et d'armes blanches, a indiqué dimanche, un communiqué des mêmes services. Le communiqué indique que les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba, ont pu arrêter deux suspects dans une affaire de trafic de stupéfiants, de substances psychotropes et de produits pharmaceutiques avec possession d'armes blanches prohibées. La même source a souligné que cette affaire, qui s'est déroulée sous le contrôle permanent du parquet compétent, résultait de la bonne exploitation des informations obtenues par les autorités de police à cet égard, ainsi 77 comprimés de substances psychotropes ont été saisis, ainsi qu'un flacon de médicament (anesthésiant), 2 cutters et 16 armes blanches prohibées de différentes tailles avec l'arrestation des deux suspects. Une fois les procédures judiciaires achevées, les deux suspects ont été présentés devant l'autorité judiciaire territorialement compétente.

Par ailleurs, ajoute le communiqué, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont pu traiter deux affaires distinctes, la première liée à la possession et le trafic de substances psychotropes avec l'arrestation des suspects, et la seconde liée à la possession de substances psychotropes à des fins de trafic. La première affaire a été traitée par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Baraki, à la suite de la bonne exploitation des informations obtenues par les services de police à cet égard, ainsi, après un plan de sécurité bien ficelé, 3 suspects ont été arrêtés et 795 comprimés de substances psychotropes ont été saisis, Un téléphone portable, 2 supports techniques avec des enregistrements vidéo et audio des suspects lors de leur conclusion des transactions liées à la vente et à l'achat de drogues. Quant à la deuxième affaire, traitée par les services de la troisième sûreté urbaine, de Sidi Moussa, relevant de la même instance sécuritaire, sur la base d'informations confirmées selon lesquelles une personne a acquis des substances psychotropes avec des prescriptions contrefaites et les a revendues illégalement, 3 suspects ont été arrêtés et 180 comprimés psychotropes ont été saisis. Une fois les procédures judiciaires terminées, les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

APS

LUTTE CONTRE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'ENFANT Lancement d'un atelier de formation

Un atelier de formation sur le développement des compétences pour lutter contre les violations des droits de l'enfant a été lancé, dimanche à Alger, avec la participation d'associations activant dans le domaine de l'enfance. Président l'ouverture de cet atelier, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a souligné que cette session de formation organisée par l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), en coordination avec le

bureau du Fonds des nations unies pour l'enfance à Alger (Unicef) s'inscrit dans le cadre d'une série de formations visant à protéger les droits de l'enfant. Elle a insisté, dans ce sens, sur la nécessaire conjugaison des efforts entre les autorités publiques et la société civile pour protéger l'enfant contre tout type de violations et concourir à la promotion de cette frange de la société. Pour sa part, le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communau-

té nationale à l'étranger, Nazih Berramdana a indiqué que ce genre de formations sont de nature à favoriser la coordination des actions entre les associations activant dans le domaine de l'enfance et de contribuer à la promotion de leurs performances. Il a rappelé, dans ce contexte, l'arsenal juridique instauré par l'Etat pour la promotion et la protection de l'enfance, saluant par la même occasion les efforts des acteurs de la société civile dans ce sens.

APS

TÉBESSA

Saisie de 66 quintaux de sel impropre à la consommation

Les services de contrôle de l'Inspection régionale du Commerce ont réussi à saisir une grande quantité de sel impropre à la consommation dans la wilaya de Tébessa. D'après l'association de protection des consommateurs la quantité saisie qui est estimée à 66 quintaux de sel, emballés dans des sacs de 1 kg a été destinée la consommation, dans la commune de Bir El Ater, conditionnée de manière illégale, et non traitée avec de l'eau iodée, d'après contrôle analytique immédiat. Le sel a été détruite par les éléments de la sûreté de daïra de la wilaya. Des démarches judiciaires ont été entreprises, à l'encontre des mis en cause.

S. A.



Qahwa fi goubli |

De mois sacré à sacré mois...

Enfin les plus belles promesses tout comme les plus belles femmes ne peuvent donner que ce qu'elles ont. Surtout si elles sont faites à jeun... Sinon comment expliquer tous ces vains engagements répétés pris au plus haut niveau de garantir un ramadhan clément tout en sachant que ce même engagement s'effritera dès l'entame de la première tranche oserait-on dire. Est-ce donc si compliqué alors que l'autorité concernée sait parfaitement d'où vient le mal et qui est derrière toute cette magouille sordide pour le moins? Car c'est ainsi que de mois sacré porteur de valeurs spirituelles avérées et originelles sidna ramadhan est passé avec le temps de mois sacré à sacré moi... Et ainsi tout le monde nous serine la même berceuse pour nous endormir le plus normalement

du monde en s'adressant davantage à nos ventres qu'à nos esprits ou ce qu'il en reste en période d'abstinence... Comme chaque année à la veille du mois sacré on nous promet un ramadhan à des prix à portée de toutes les bourses même pour ceux qui ne sont pas boursiers. A coups de déclarations dans les médias les responsables concernés apparaissent partout déterminés à en finir une bonne fois pour toute avec les spéculateurs de tous poils. En feignant d'oublier que les plus féroces mafieux sont la 'içaba elle-même. On a vu ce qui s'est passé pour la semoule, on ignore où va l'argent de la collecte et ainsi personne n'est plus crédible. Car le terrain est trop miné pour pouvoir

du jour au lendemain (et toujours durant le mois sacré) remettre les choses à leur place. Tandis que les ventres affamés n'entendent que leur borborygme. Parce que le citoyen aussi joue le mauvais jeu et offre un spectacle pour le moins désolant. Des chaînes un peu partout et pour n'importe quoi comme si l'année durant ces quidams crevaient la dalle. En attendant, nos responsables prouvent encore une fois leur incompétence avérée à casser les lobbys quand ils ne sont pas, quelque part, partie prenante... C'est ce qu'on appelle la collusion d'intérêts... Dans un micro et macro environnement sans citoyenneté. Alors tag 'ala men tag. Comme chaque année où les promesses demeurent lettres mortes...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 073000102102

AVIS DE PRESELECTION RECTIFICATIF

Conformément aux dispositions des articles 86, 90 et 93 de la loi constitutionnelle n° 16/2016 du 16/03/2016 et aux règlements de marchés publics et des délégations de service public et aux articles 41, relatif des charges spéciales le 15/03/2021, sous le numéro 19/2021, par le comité des marchés de la wilaya, le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation relatif au marché n°02/2021 portant sur la réalisation de CRÉSUS à «SOUACL» en date du 15/03/2021, sous l'étiquette ET SUITE pour la réalisation d'une (01) école primaire type II au pôle éducatif des 1000 CV à SOUACL dans la commune de CHLEF, wilaya de Chlef (Algerie Algérie 2021), qu'en raison de la constatation des erreurs de saisie effectuées le 05/04/2021, que les soumissionnaires sont invités à déposer les offres techniques proposition et financières au siège de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Chlef au 33 Boulevard de la République - Chlef.

La date de préparation des offres techniques de prestation et financière est fixée à 15h pour le compte de la première adjudication de l'avis de pré-sélection des candidats à la présente pour le lot 02 en ce qui concerne l'offre financière sachant que la participation de l'avis de pré-sélection est de 100000.

La date de dépôt des offres techniques de prestation et financière est fixée à 16h00 pour le compte de la préparation des offres sous le lot 02 finies et la date d'ouverture des plis.

N° PLI	BUREAU D'ETUDE	N° PLI	SURFACE (M²)
5	ÉCOLEMENT MODERNE (SMA) - BACHOU EL MEZOUZ	19	24 400 M² ARCHITECTURE
6	BACHOU ABDELAMAL	20	AMMAN BELLA
8	CASERNE PARFANE KHADRA	41	AROUFAD ZEROUJA MOUSSA
9	SOUCHE AMAR EL BEMEL	42	GROUPEMENT BOUHAZ/ HADDA - OUL BEN ZAIA CHARBI
10	TOUCA SBAFALI	23	SAÏAM DOU FLAMEHA
11	ÉQUIPEMENT CHAHAMA SAÏBI / SAGOURI BACHOU EL MEZOUZ	28	MASDUL MASSOUM
12	ALA BACHOU HADDA	29	BOUBACHA ANKAR
14	SACHMED OUESKAR EL MACHOUK	33	TAYEB SAÏD

Le Président de l'Assemblée populaire communale

CRÉSUS # 626 DU MARDI 27 AVRIL 2021- ANEP 2116007561

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUÏBA
COMMUNE DE ROUÏBA

NIF : 41000 20000 160 850 1037

AVIS DE RECTIFICATION

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Rouïba, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires, qu'une erreur dans l'avis d'attribution relatif à la note technique paru dans les journaux :

الحوار du 14/03/2021 et, crésus du 11/03/2021 portant l'opération suivante :

Lot N° 02 : Réalisation d'une salle de proximité à SOUACL.

Et qu'il va lieu de lire :

33/55

Au lieu de :

45/55

Le Président de l'Assemblée populaire communale

CRÉSUS # 626 DU MARDI 27 AVRIL 2021- ANEP 2116007525

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRAOÛT
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
Cité administrative B.P n° 237 Tamanraoût
N.F n° : 189611019011537

Annonce pour une consultation N°:03/ 2021

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tamanraoût, lance un avis pour une consultation pour l'étude des lotissements de l'habitat rural Groupé et les suites de ses aménagements, selon les Lots suivants :

- Lot 01/01 sites de la commune de Tamanraoût et sites de la commune d'In-Arkal,
- Lot 02/01 sites de la commune d'Arbaïn
- Lot 03/01 sites de la commune de Fouggal - Sites, sites de la commune d'Inghal,
- Lot 04/01 sites de la commune d'Aboussou, 01 sites de la commune de Tainou, un site de la commune d'Inha,
- Lot 05/01 sites de la commune de TAZOUAÏTOU.

NB les BET peuvent être plusieurs pour un ou plusieurs lots. Il doit être de six (06) lots.

Les BET qualifiés dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture, et intéressés par le présent appel d'offre doivent adresser la notice des charges au sein de la DUAC (service de suivi des marchés publics). En échange de la livraison d'un reçu (2000,00 DA) pour le compte du Trésor public n'est pas récupérable basé à Moston, Tamanraoût. Les offres accompagnées des pièces ci-dessous indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au Secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Et présentées en trois enveloppes comportant le dossier de candidature (A), l'offre technique (B) et l'offre financière (C) sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du BET, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «lotissement de candidatures, offre technique, offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Annonce pour une consultation N°:03/ 2021
Etudes des lotissements de l'habitat rural Groupé et les suites de ses aménagements
Lot : / /

«A» l'enverner que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les offres accompagnées des pièces suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de candidature (A) contient : <ul style="list-style-type: none"> une déclaration de candidature ; une déclaration de projet ; les statuts de la société ; l'obligation de signature ; La coordination d'approbation ; le plan de travail ; Le site de présentation relatif à la CHAD ; signature des travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre technique (B) contient : <ul style="list-style-type: none"> une déclaration succincte. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre financière (C) contient : <ul style="list-style-type: none"> la notice de consultation ; le porteur des pièces techniques (P.T) ; le devis quantitatif et estimatif (DQE).
--	--	--

Ces pièces doivent être valides.

La date de présentation des offres est fixée pour quinze (15) jours, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'administration publique (BOAMP) et dans le premier numéro du DQE des offres en ligne sous le dernier jour de cours de préparation des offres à 14H 00. L'ensemble des plis sera le même jour à 14H 00 en relation publique, et en présence de représentants de la commune, de la wilaya et de la commune de Tamanraoût. La date de préparation des offres est partagée jusqu'à jour au site internet.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Tamanraoût
 La Direction

CRÉSUS # 626 DU MARDI 27 AVRIL 2021- ANEP 2116007658

Sur la Seine du crime

Le peuple fera une épopée grandiose

REPORTAGE PROFONDE

des merveilles

Virée dans l'Algérie profonde

page 19

Votez votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

AFGHANISTAN

Les troupes américaines entament leur retrait

Les troupes américaines ont commencé leur retrait d'Afghanistan, deux semaines après l'annonce faite en ce sens par le président Joe Biden, a déclaré hier le général Austin Miller, chef de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis dans ce pays. «Nous procéderons à un retrait ordonné d'Afghanistan, ce qui signifie la transition des bases et du matériel vers les forces de sécurité afghanes», a indiqué le général Miller lors d'une conférence de presse à Kaboul, selon les médias américains. Le président Biden avait officiellement annoncé que les Etats-Unis exécuteraient un retrait complet d'Afghanistan et «mettraient effectivement fin à la plus longue guerre américaine». Il avait annoncé à partir du 1er mai, avec une date limite de retrait total fixée au 11 septembre. M. Biden, qui avait promis de mettre fin à la guerre des Etats-Unis en Afghanistan, veut retirer les troupes du pays tout en veillant à ce qu'un retrait précipité n'efface pas le travail accompli par l'armée américaine au cours des 20 dernières années. En plus des 3.500 soldats américains qui quitteront le pays à la mi-septembre, un bon nombre des 7.000 soldats de l'Otan stationnés en Afghanistan se retireront également, rapporte le New York Times. De nombreux contractants privés opérant en Afghanistan partiront également, bien que Miller ait noté que certains contrats seront ajustés pour continuer à soutenir les forces de sécurité afghanes.

INCENDIE MEURTRIER DANS UN HÔPITAL DE BAGDAD

«Une négligence criminelle» à l'origine

Le premier ministre irakien, Mustafa Al-Kadhimi, a qualifié de «crime» la négligence qui a conduit à la mort de 82 personnes, dimanche, dans l'incendie d'un établissement dédié au soin des patients atteints de la Covid-19. C'est une nouvelle illustration dramatique de la faillite de l'Etat irakien et de ses services de santé. «Une négligence» qui, en pareilles circonstances, s'apparente à «un crime», a affirmé le premier ministre, Mustafa Al-Kadhimi. L'incendie qui a ravagé, dimanche 25 avril avant l'aube, l'hôpital Ibn Al-Khatib, dévolu aux patients atteints du Covid-19, à Bagdad, a fait au moins 82 morts et 110 blessés, selon le ministère de l'intérieur. Le feu est parti de l'explosion de bouteilles d'oxygène, «stockées sans respect des conditions de sécurité», avant de gagner les étages, ont indiqué des pompiers et des médecins à l'Agence France-Presse (AFP). «L'hôpital n'avait pas de système de protection contre les incendies et les faux plafonds ont permis la propagation du feu jusqu'à des produits hautement inflammables», a expliqué la défense civile. «La plupart des victimes sont mortes car elles ont été déplacées et privées de ventilateur. D'autres ont été étouffées par la fumée.» Parmi les morts se trouvent au moins 28 patients qui étaient atteints de forme sévère de la maladie et placés sous respirateur, a indiqué Ali Al-Bayati, le porte-parole de la Haute Commission irakienne pour les droits de l'homme (IHCHR, semi-gouvernementale), qui dénonce lui aussi un «crime». L'IHCHR a demandé au premier ministre de limoger le ministre de la santé, Hassan Al-Tamimi, et de le traduire en justice.

TCHAD

Les militaires au pouvoir refusent de négocier avec les rebelles

Les militaires au pouvoir au Tchad depuis la mort du président Idriss Déby Itno ont annoncé, dimanche soir, leur refus de négocier avec les rebelles qui ont lancé il y a deux semaines une offensive contre la capitale et s'étaient dit la veille ouverts à un cessez-le-feu.

Dans une déclaration à la télévision d'Etat Télé Tchad, leur porte-parole Azem Bermandoa Agouna a annoncé les intentions des militaires de mater la rébellion et demandé au Niger voisin de les aider à «capturer» le chef rebelle du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), Mahamat Mahadi Ali : «Le Tchad en appelle à la coopération et à la solidarité du Niger (...) en vue de faciliter la capture et la mise à disposition de la justice de ces criminels de guerre», a ajouté le porte-parole du CMT. Samedi, le FACT s'était dit disposé à un cessez-le-feu suite à une médiation lancée la veille entre les militaires et les rebelles par les présidents du Niger et de la Mauritanie, membres de l'organisation du G5 Sahel (Tchad, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso). Le président du Niger, Mohamed Bazoum, avait notamment appelé le chef rebelle Mahadi Ali, selon un conseiller du chef d'Etat. «Nous avons répondu positivement à la médiation du Niger et de la Mauritanie [et] avons affirmé notre disponibilité à observer une trêve, un cessez-le-feu», avait affirmé à l'Agence France-Presse (AFP) samedi soir, M. Mahadi Ali. Mais au même moment, selon lui, ses troupes continuaient de se faire bombarder par l'armée tchadienne. L'armée tchadienne a accusé dimanche des rebelles du FACT, et notamment leur chef, d'avoir fui sur le territoire nigérien.

**« S'ILS VEULENT FAIRE LA GUERRE, ON FERA LA GUERRE »**

Joint au téléphone par l'AFP, M. Mahadi Ali a affirmé pour sa part qu'il se trouvait toujours au Tchad, dans la province du Kanem, région frontalière du Niger, à environ 400 km au nord de N'Djamena. «S'ils veulent faire la guerre, on fera la guerre. Si on nous attaque, on va répliquer», a-t-il affirmé dimanche soir à l'AFP, réagissant au refus de négocier de la junte militaire. «Dans sa lutte contre le FACT, à laquelle d'autres rebellions tchadiennes basées en Libye ou au Soudan ont apporté leur soutien sans pour autant lancer pour l'heure leurs troupes dans la bataille, N'Djamena se sent assuré du soutien international», a estimé une source diplomatique africaine. Et de citer la présence vendredi aux obsèques du président Déby d'Emmanuel Macron, président d'une France alliée de longue date du pays enclavé parmi les plus pauvres du monde et tenu d'une main de fer pendant trente ans par le président défunt tchadien. «La France ne laissera jamais per-

sonne, ni aujourd'hui, ni demain, remettre en cause la stabilité et l'intégrité du Tchad», avait promis M. Macron dans son oraison funèbre. Le FACT, basé en Libye voisine du nord du Tchad, était passé par le Niger dans sa progression mi-avril vers la capitale N'Djamena dans le sud du pays, selon plusieurs sources concordantes. Les rebelles du FACT ont été stoppés lundi dans le Kanem par l'armée tchadienne, appuyée dans les airs par «des vols de reconnaissance et de surveillance» de l'armée française. Trois cents rebelles auraient été tués dans les combats, selon l'armée tchadienne.

DES MENACES DE L'INTÉRIEUR

Plusieurs sources ont confirmé en fin de semaine à l'AFP que les combats ont été très meurtriers, «dans les deux camps» selon une source diplomatique africaine à N'Djamena. Aucun bilan du côté de l'armée tchadienne n'a été rendu public mais elle évoque dimanche «plusieurs dizaines de soldats tchadiens» tués. Mardi, au lendemain de ces combats, le porte-parole de

l'armée annonçait qu'Idriss Déby était mort des suites de blessures au front. Le fils du défunt Maréchal Déby, Mahamat Idriss Déby, général quatre étoiles à 37 ans et jusqu'alors commandant de la Garde républicaine, la garde prétorienne du régime, est depuis le nouvel homme fort du Tchad, entouré de quatorze des plus fidèles généraux de son père. Il dispose des pleins pouvoirs mais a promis de nouvelles institutions après des élections «libres et démocratiques» dans un an et demi. Vendredi, une douzaine de chefs d'Etat étaient réunis au cœur de N'Djamena, pour rendre un dernier hommage au maréchal Déby, partenaire clé des Occidentaux dans la région dans la lutte contre les djihadistes. Les présidents des pays composant le G5 Sahel, présents aux obsèques, ont à l'unanimité apporté leur soutien à la junte militaire. Outre celle des rebelles, la menace pour le nouveau régime pourrait aussi venir de l'intérieur. Des rumeurs de dissensions internes à l'armée courent à N'Djamena depuis la mort du président Déby. **R. I./AFP**

LIBYE

Reprise des exportations de pétrole

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé lundi la levée de l'état de force majeure sur l'un des principaux terminaux pétroliers en Libye, après une semaine d'interruption pour manque de budget. La NOC «lève immédiatement l'état de force majeure sur le terminal d'al-Hariga (est) et donnera ses instructions aux opérateurs pour qu'ils redémarrent la production et les exportations», a indiqué dans un communiqué l'entreprise publique basée à Tripoli. Le patron de la NOC, Mustafa Sanalla, s'est félicité de «la réponse rapide du Gouvernement d'unité nationale qui a débloqué un milliard de dinars», soit environ 200 millions de dol-

lars, prélevés sur une partie des allocations budgétaires de la NOC. Il y a une semaine, l'entreprise avait décrété l'état de force majeure, interrompant la production et les exportations de cet important terminal en raison du non-transfert de son budget par la Banque centrale. L'état de force majeure permet une exonération de la responsabilité de la NOC en cas de non-respect des contrats de livraison. Selon la compagnie, cette mesure était la «conséquence du refus, depuis de longs mois, de la Banque centrale de débloquent le budget du secteur pétrolier», vital pour l'économie à genoux du pays. Des tensions persistent entre le

gouverneur de la Banque centrale et le patron de la NOC. L'entreprise accuse régulièrement l'institution de «politiser» le secteur pétrolier «en contrôlant illégalement les fonds de l'Etat». «Les fonds reçus à ce jour représentent moins de 2% des besoins de la NOC et de ses succursales (...) pour 2021», avait regretté la NOC. La Libye, qui dispose des réserves les plus abondantes d'Afrique, tente de s'extirper d'une décennie de chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, avec la récente installation d'un gouvernement unifié pour mener la transition jusqu'à des élections en décembre.

Le Hadith

Imam Al-Bukhari a rapporté :
«Celui qui prie sur moi une seule fois, Allah lui en décuplera la récompense»

Al-Aya

{ Certes Allah et Ses anges prient sur le Prophète (*). Ô vous les croyants ! Priez sur lui et adressez-lui vos salutations }
(Sourate Al Ahzab n°33 verset 56).



Iftar
19h36
Imsak
04h14

Les mérites de la prière sur le Prophète

La Salate sur le Prophète revient à exécuter le commandement divin d'Allah et coïncide également avec le comportement de Ses anges qui prient aussi sur Son Messager.

Lorsque le Serviteur prie sur le Prophète, il imite en cela son Seigneur, le Tout-Puissant, Ses Anges et reconnaisse ainsi le droit de son Prophète sur lui.

Imam Zarqani a écrit dans son livre, Sharh Mawahib, "le but de demander des bénédictions sur le prophète" est d'obtenir l'accès à Allah en suivant ses commandements et d'honorer certains des droits du Prophète qui lui sont dus sur nous.

" Tout en distinguant la différence entre la prière émanant d'Allah et notre prière sur le Prophète, car celle d'Allah sur Son Messager, tient lieu d'éloge et d'honneur, tandis que notre prière sur lui est une invocation où l'on implore Allah, Exalté soit-Il, d'élever le rang de notre Prophète Muhammad, et de l'honorer.

La prière sur le Prophète, est très méritoire et cela selon les textes authentiques issus du Saint Coran et de la Sunna.

- Allah réserve à celui qui prie sur le Prophète, dix fois plus de récompenses.

Imam Al-Bukhari a rapporté dans un Hadith : «Celui qui prie sur moi une seule fois, Allah lui en décuplera la récompense».



Imam Muslim a rapporté que le Prophète a dit : « **Quiconque prie sur moi une fois, Allah priera sur lui dix fois en retour** ».

Imam Tirmidhi d'après Anas ajoutent : «...**lui inscrira dix œuvres pieux, lui pardonnera dix péchés et l'élèvera de dix grades**».

-La prière sur le Prophète, donnera faveur à son intercession le Jour de la Résurrection

Imam At-Tabarani rapporte que le Prophète a dit : « **Quiconque dit "Seigneur, prie sur Muhammad et accorde lui la station**

rapprochée auprès de Toi le jour de la résurrection" aura mérité mon intercession ».

Le Prophète a dit : « **Les gens qui mériteront le plus ma proximité le jour de la Résurrection sont ceux qui auront le plus prié sur moi** » rapporté par Tirmizi.

Par ailleurs : "**Priez sur moi le jour du vendredi et sa nuit. Celui qui agit de la sorte, je serai pour lui un témoin et un intercesseur le jour de la Résurrection.**"

Ainsi, celui qui prie le plus sur le Prophète, aura la priorité de son intercession et méritera d'être le plus proche auprès de Lui, .

-La prière sur le Prophète, ouvre les portes du paradis

Abdurrahman Ibn Awf rapporte que le Prophète a dit : "**Ange Gabriel a dit : O Muhammad, quiconque de ta communauté prie sur toi, soixante-dix mille anges le bénissent, et celui qui est béni par les anges fait partie des gens du Paradis**".

-La prière sur le Prophète, sera une lumière sur le Sirat

Le sirat désigne un chemin fin comme un cheveu, tendu au-dessus de l'Enfer que les hommes auront à traverser le jour de la Résurrection avec plus ou moins de bonheur, chacun selon son mérite. Les pieux le traverseront comme l'éclair, et les mécréants seront précipités en Enfer.

Abu Huraira rapporte que le Prophète, a dit « **Et je vis un homme de ma communauté tantôt rampant sur le sirat et tantôt s'y accrochant, puis vint (à son secours) sa prière sur moi et le redressa sur ses jambes et le sauva** »." Pour celui qui prie sur moi, il y a une lumière sur le Sirat, et celui qui est sur le Sirat en faisant partie des Gens de la Lumière ne fera pas partie des gens du Feu."

- La Prière sur le Prophète nous procure une réponse de sa part.

Parmi les grâces du Prophète, après sa mort, qu'il retourne les salutations et les bénédictions à celui qui le salue et le bénit, et ce, en vertu du hadith rapporté par Abou Dawoud d'après Abou Hurayrah : « **Nul ne me salue, sans qu'Allah ne me restitue mon esprit afin que je réponde à ses saluta-**

tions » sachant que les salutations ont le même statut que la prière.

Autre Hadith d'Imam al-Boukhari dit : «**La meilleure de vos journées est le vendredi, multipliez donc la prière sur moi ce jour-là, car elle me parviendra à chaque fois**». On lui demanda alors : «**Comment te parviendrait-elle alors que tu ne seras que poussière?**» Le Prophète a répondu : **Allah a interdit à la terre de détruire le corps des prophètes, un Prophète est toujours vivant** ».

Dans un autre hadith, nous pouvons lire : «**Dieu le Très Haut a chargé les anges de me faire parvenir la prière et le salut de chaque membre de ma communauté... Donc, où que vous soyez, priez sur moi, j'en serai informé et votre prière me parviendra** ».

- La Prière sur le Prophète procure les bénédictions d'Allah

Il est rapporté que le Prophète a dit : "**Chaque fois que quelqu'un demande des bénédictions sur moi, vantant mon droit, l'Allah, crée de ses mots un ange avec des ailes tendant de l'Est à l'Ouest, de pieds connectés à la partie la plus basse du Trône. Allah, lui dit : 'Bénissez Mon esclave comme il demande des bénédictions sur Mon Prophète et sur ce l'ange le bénira jusqu'au Jour de Résurrection'**".

Il est rapporté qu'il a dit : "**Qui demande à Allah de me bénir, Allah le bénira dix fois et qui demande à Allah dix fois de me bénir, Il le bénira cent fois et qui demande à Allah cent fois de me bénir, Allah le bénira mille fois et qui demande à l'Allah de me bénir mille fois, Allah interdira au Feu de toucher son corps, il entrera au Jardin et le Jour de Résurrection, sa demande de bénédictions sur moi sera une lumière pour lui sur le Sirat, une lumière visible à une distance de cinq cents ans et Allah lui accordera pour chaque bénédiction demandée sur moi un palais dans le Jardin, indépendamment de leur nombre**".

Enfin, Imam Ibn Qayyim al-Jawzi dans son livre intitulé Jalâ Afhâm fî Fadhl Salât ala khair Anâm a cité près de quarante raisons et mérites de la prière sur Prophète ,

Mieux connaître l'Islam

QUESTION

Assalam alaykum,
Je voulais savoir quand est-ce que la prière sur le prophète Mohammed (Paix et salut sur lui) a été révélée. Est-ce que le prophète Moïse connaissait la prière sur le Prophète ?

RÉPONSE

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et Messager, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons :

L'ordre de prier sur le Prophète (Q.S.S.S.L) figure dans le verset dans lequel Allah, exalté soit-Il, dit : « **Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète ; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez lui vos salutations** » (Coran 33/56)

Les oulémas précisent que ce noble verset a été révélé relativement tard et surtout après la prescription du Tachahhûd. Le savant Ibn al-Qayyim mentionna dans son livre Jalâ al-Afhâm page 336 ce qui suit :

« **Le Prophète (Q.S.S.S.L) a enseigné aux Compagnons - qu'Allah soit satisfait d'eux- les formules de la prière sur lui après la révélation du verset invitant les musulmans à prier sur le Prophète, verset 56 de sourate al-Ahzâb. Il est connu de tous que ce verset a été révélé lors de la bataille contre les coalisés (al-Ahzâb)**

après le mariage du Prophète (Q.S.S.S.L) avec Zaynab bint Djahch et après le choix qu'il accorda à ses épouses. Donc le verset en question a été révélé après la prescription du Tachahhûd à réciter à la fin des prières quotidiennes » Fin de citation. La bataille contre les coalisés a eu lieu la sixième année de l'Hégire.

Nous ne savons pas si la prière sur le prophète Moïse, a été prescrite ou non dans la législation qu'il apporta à son peuple . Tous ce que nous savons à ce propos est que notre Prophète (Q.S.S.S.L) nous a invités à prier sur tous les prophètes et messagers dans le hadith suivant : « **Priez sur tous les prophètes et messagers d'Allah comme vous priez sur moi car Allah les a envoyés comme Il m'a envoyé** » (Hadith rapporté par al-Bayhaqi et jugé authentique par al-Albâni).

Après cet éclaircissement, nous vous précisons que le fait de savoir quand est ce que la prière sur le Prophète (Q.S.S.S.L) a été prescrite et si elle était prescrite dans la législation de Moïse n'a aucune importance et le musulman doit s'évertuer à étudier ce qui est essentiel et obligatoire dans sa religion. L'important est de savoir qu'Allah nous a ordonné de prier sur notre Prophète (Q.S.S.S.L) et que nous sommes tenus d'exécuter cet ordre.

Et Allah sait mieux

Hrira, soupe du ramadan aux légumes

INGRÉDIENTS

poulet vous pouvez même ajouter de la viande
 1 carotte
 1 pomme de terre
 1 courgette
 1/2 poireau
 1 navet
 1 tige de céleri ou des feuilles, ça serait encore mieux
 1 poignée de pois chiche trempés la veille
 1 poignée d'haricot blanc trempés la veille
 1 poignée de lentilles
 1 bouquet de persil
 1 bouquet de coriandre
 1 c a soupe de concentré de tomate
 oignon + 1 gousse d'ail
 poivre noir sel, 1/2 c a café de cubébe, 1/2 c a café de carvi
 l'huile

INSTRUCTIONS

pour ce plat vous avez besoin de 2 marmites dans une marmite, mettre tous les légumes lavés et épluchés et coupés, ajouter les haricots blancs, les lentilles, le céleri, le persil, et un peu

de coriandre, ajoutez de l'eau et un peu de sel et laissez bien cuire.

dans l'autre marmite, mettre le poulet et / ou la viande, ajoutez l'oignon et l'ail passés au blinder, la tomate, les condiments, et les pois chiches (si vous avez mis de la viande, laissez jusqu'à ce que la viande cuit un peu pour ajouter la tomate, car la tomate fait durcir la viande)

ajoutez la tomate, la coriandre hachée et couvrez avec de l'eau, laissez cuire à feu moyen. après cuisson des légumes de la première marmite, passez les au blinder, et mettre de côté.

à la cuisson de la viande vous pouvez alors ajouter le bouillon de légumes, laisser le tout cuire un peu.

si vous le faites avec du poulet seulement, vous pouvez retirer votre poulet, l'émiettez, et ensuite le rajoutez à votre marmite, c'est plus facile à manger, je n'aime pas plonger mes doigts dans les sauces.

servir bien garni avec de la coriandre.

encore une chose, vous pouvez contrôler l'onctuosité de ce plat, à savoir vous l'aimez épais, ou alors léger, donc vous pouvez jouer sur les quantités de légumes.



Cornets au poulet

INGRÉDIENTS

1 rouleau de pate feuilletée
 reste de poulet ou blanc de poulet doré dans un peu d'huile.
 crème béchamel
 fromage Edam ou tout autre que vous aimez.

INSTRUCTIONS

déroulez la pate feuilletée, coupez la en lanière de 1.3 cm de large

badigeonnez la partie qui va être à l'extérieur avec un peu de blanc d'oeuf
 roulez la autour d'un cornet en inox (la partie badigeonnée vers l'extérieur)

cuissez les cornets dans un four préchauffé à 160 degrés jusqu'à ce que les cornets prennent une belle couleur dorée

sortez les des four, et laissez bien refroidir avant de démouler.

pour démoulez, tenez délicatement le cornet de pate dans votre main, et avec l'autre main pivotez tout doucement le cornet d'inox pour le séparer de la pate.

après avoir préparé la béchamel, ajoutez dedans un peu d'Edam râpé

coupez le poulet en petits morceaux

mélangez le avec la crème béchamel.

placez le mélange dans une poche à douille, et remplissez les cornets.

vous pouvez décorer le haut du cornet avec un peu d'Edam râpé.



Dolma courgettes a la viande hachée

INGRÉDIENTS

3 ou 4 belles courgettes
 1 bol de pois chiches en boite
 1 gros oignon haché

LA FARCE ET LES BOULETTES

300 gr de viande hachée
 1 œuf
 3 c a soupe de chapelure
 ½ botte de persil haché
 2 gousses d'ail râpées finement
 1 c a café de cumin en poudre
 1 c a café de coriandre en poudre
 Huile d'olive extra vierge
 Sel poivre

INSTRUCTIONS

nettoyez les courgettes et coupez les en tronçons de presque 5 cm et videz le cœur à l'aide du bout d'une cuillère a café

Préparez la farce en mélangeant la viande hachée, l'ail râpé, le persil haché, sel, poivre, un œuf et de la chapelure,

mélangez bien et farcir les courgettes.

le restant de farce, formez des boulettes

dans une marmite, mettre l'huile d'olive, ajoutez l'oignon et 1 gousse d'ail râpée, faire revenir 5 min, ajouter les épices, le sel et le poivre. ajoutez entre 1 verre et 1 verre et demi d'eau.

laissez cuire jusqu'a ce que les oignons soit bien tendres.

trans-versez la moitié de cette sauce dans un moule a gratin.

ajoutez au reste de la sauce le pois chiche, laissez mijoter un peu et retirez du feu.

placez les courgettes farcies, les boulettes de viande hachée, un peu de persil haché et couvrez d'une feuille d'aluminium.

faites cuire dans un four préchauffé à 180 degré C

lors de service, ajoutez un peu de sauce et de pois chiche.



Mousse au beurre de cacahuètes

INGRÉDIENTS

100 gr beurre de cacahuète
 125 gr fromage crémeux comme le Philadelphia
 150 gr lait condensé sucré plus ou moins selon votre gout
 1 cuillère à café de vanille
 200 ml crème épaisse
 8 Oreo écrasés
 3 cuillères à soupe de beurre fondu



INSTRUCTIONS

fouettez le fromage avec le beurre de cacahuète jusqu'à consistance lisse.

Ajouter le lait concentré sucré et la vanille et battre jusqu'à ce que la consistance soit lisse et crémeuse.

Incorporer délicatement la crème fouettée en chantilly ou ajouter la crème liquide à fouetter et continuer à battre jusqu'à ce que le mélange devient un peu mousseux.

Réfrigérer le mélange jusqu'au moment de servir.

Incorporer le beurre fondu avec les Oreos écrasés pour avoir un crumble placez 1 cuillère à café dans les fonds des verrines.

Verser la mousse au beurre de cacahuète à l'aide dans un sac en plastique Saupoudrez le dessus avec une autre cuillère à café de crumble d'oreos Réfrigérez jusqu'au moment de servir.

ESPAGNE

Le Barça se voit déjà champion

Les Catalans rêvent d'un doublé quasiment inespéré il y a quelques semaines seulement.

Difficile de rêver meilleur week-end pour le Barça dans la lutte pour le titre en Liga. Entre le nul du Real Madrid face au Bétis (0-0) et la défaite de l'Atlético face à Bilbao (1-2), les hommes de Ronald Koeman sont les seuls à avoir obtenu trois points dans le week-end. Une occasion en or de terminer la saison avec le titre en Liga qui offrirait aux Catalans un doublé quasiment inespéré il y a quelques semaines seulement. Les joueurs du Barça, avec deux points de retard sur l'Atlético (qu'ils doivent affronter) et un match de plus que le Real Madrid qui est à égalité, ont leur destin en main. Et c'est sans doute pour cela que la confiance était énorme au sein du vestiaire hier soir. Le journaliste d'El Chiringuito José Alvarez a en effet révélé que les joueurs barcelonais ont accueilli avec effusion la défaite de l'Atlético.

LE BEL EXPLOIT DE GRIEZMANN

«Le but a été beaucoup célébré au Barça», assure le journaliste qui révèle même que «les joueurs se voient champions». Une confiance légitime qu'il va désormais falloir confirmer sur le terrain. Les Colchoneros ne possèdent plus que deux points d'avance sur le Real et surtout sur le FC Barcelone qui pourrait les doubler en cas de victoire jeudi face à Grenade...

Une fois n'est pas coutume, Antoine Griezmann a volé la vedette à Lionel Messi, dimanche. Alors que l'Argentin,



qui a retrouvé toute sa verve ces dernières semaines, est cette fois resté muet, c'est en effet le champion du monde tricolore qui a pris le relais, inscrivant les deux buts de la victoire du Barça face à Villarreal (2-1). Un doublé agrémenté d'un geste de grande classe avec un délicieux lob inscrit de l'extérieur du pied gauche. Deux buts éminemment précieux puisque ce succès, couplé à la défaite de l'Atlético Madrid dans la soirée à Bilbao (2-1), permet au Barça d'avoir désormais la main dans la course au titre. Griezmann a d'ailleurs eu droit à un bel hommage de son entraîneur à l'issue de la rencontre. «J'ai toujours été content de lui, de son implication. Et désormais, il est de plus en plus efficace et, aujourd'hui, il a été la clé pour pouvoir revenir dans le match. Cela nous donne confiance, à lui et à nous. Nous avons besoin de joueurs

comme lui», a ainsi salué Ronald Koeman. Et grâce à ce doublé, Griezmann a également soigné ses statistiques. Et pas seulement parce qu'il lui permet de franchir la barre des 10 buts en Liga cette saison, ce qu'il n'était pas parvenu à faire la saison dernière. Alors qu'il en est désormais à 18 buts et 11 passes décisives toutes compétitions confondues, le Mâconnais a surtout atteint la barre des 250 buts en carrière avec 53 buts avec la Real Sociedad, 130 avec l'Atlético Madrid, 32 avec le Barça et 35 en équipe de France.

Griezmann n'est que le 20e joueur français à atteindre cette barre symbolique. Il est néanmoins encore à bonne distance des buteurs les plus prolifiques puisque Thierry Henry affiche 411 buts en carrière et devant Karim Benzema et Roger Courtois, qui suivent avec 384 et 364 buts.

JUVENTUS

Ronaldo et Pirlo dans la tourmente

La Juventus va mal. Après neuf titres consécutifs en Championnat, la Juventus s'apprête à lâcher son titre au profit de l'Inter Milan, leader de Serie A. Une saison difficile pour les bianconeri et Andrea Pirlo, arrivé sur le banc turinois cet été pour sa première expérience en tant qu'entraîneur.

Pourtant, le technicien italien pourrait rester en poste. «En cas de qualification pour la Ligue des champions, il sera certainement l'entraîneur la saison prochaine, a affirmé le directeur sportif Fabio Paratici,

avant la rencontre face à la Fiorentina (1-1). On ne pense même pas au plan B. On est confiants dans ce qu'on fait, c'est la seule pensée qu'on a». Quatrième du Championnat d'Italie à cinq journées de la fin, la Juventus est pour le moment qualifiée pour la prochaine Ligue des champions. Mais avec seulement trois points d'avance sur Naples, la marge est faible et l'équipe turinoise ne peut plus se manquer. «Par rapport aux attentes initiales, je ne suis pas satisfait de ce que j'ai fait, et je ne pense pas que le club le soit non plus

», a reconnu l'ancien milieu de terrain italien. Symbole de cette période difficile, Cristiano Ronaldo a inscrit qu'un seul but (contre Naples, 2-1) sur les cinq derniers matchs de la Juve.

«À mon avis, il n'a pas mal fait, il était plus en jambes que dans les autres matchs, il a eu des occasions qu'il n'a pas concrétisées, mais dans l'ensemble il n'a pas mal fait, ajoute Pirlo. Nous avons eu une très mauvaise première mi-temps (...) c'était un match fondamental dans la course à la Ligue des Champions».

MANCHESTER CITY

Guardiola confiant avant le PSG

Manchester City peut frapper fort cette saison. Tout proche du titre en Premier League, les Cityzens de Pep Guardiola ont remporté la Coupe de la Ligue, dimanche, face à Tottenham (1-0). Mais il faudra rapidement passer à autre chose car ils ont rendez-vous avec le PSG, mercredi, pour la première manche de la demi-finale de la Ligue des champions. Un véritable choc dans cette fin de saison et le technicien manucien a affirmé que son équipe avait les moyens de s'imposer. «On n'a peut-être pas un joueur capable de gagner un match à lui seul, comme Messi, Ronaldo, Mbappé ou



Neymar. Mais le niveau moyen de mes joueurs est tellement élevé... C'est pour ça qu'aucun remplacement ne déséquilibre l'équipe», a expliqué Guardiola au micro de Canal+. Le technicien catalan a également fait les éloges de son maître à jouer, Kevin De Bruyne, qui sera finalement apte pour affronter le Paris Saint-Germain. «Quand on me demande de parler des joueurs, de leurs qualités, je réponds toujours la même chose: vous n'avez qu'à regarder. Allumez votre télé et profitez. Kevin... C'est comme un couteau! Quand il décide d'y aller, il voit les passes et le jeu.»

ARSENAL

Vers la venue d'un nouveau propriétaire

Les douze clubs ayant décidé de former la Super League subissent les remous de leur décision depuis une semaine, notamment en Angleterre. De nombreux supporters se sont rejoints devant leurs stades ce week-end pour protester contre ce projet à Anfield, Old Trafford ou l'Emirates Stadium par exemple. D'anciens joueurs ont également exprimé leur mécontentement, comme Thierry Henry récemment, et les propriétaires des différents clubs se retrouvent dans l'œil du cyclone. Parmi eux, Kroenke qui pourrait être menacé par le fondateur de Spotify, Daniel Ek qui a annoncé sur Twitter qu'il est intéressé par le rachat des Gunners. Et le riche homme d'affaire pourrait donc compter sur un renfort de poids en la personne de Thierry Henry, Dennis Bergkamp et Patrick Vieira selon Telegraph! Avec sa fortune à plus de 4 milliards d'euros, le Suédois de 38 ans souhaite insuffler une nouvelle vague au club londonien, durement critiqué ces dernières semaines et dont les résultats sportifs vont decrescendo depuis le départ d'Arsène Wenger à sa tête. Les trois anciens joueurs de l'Alsacien souhaiteraient donc appuyer la candidature d'Ek. Vivement critiqué, l'avenir de Stan Kroenke à la tête du club est donc en sursis.

BAYERN MUNICH

Nagelsmann pour remplacer Flick

Avec le départ attendu de l'entraîneur Hans-Dieter Flick, qui risque de remplacer Joachim Löw à la tête de l'équipe d'Allemagne au terme de l'Euro cet été, le Bayern Munich se trouve à la recherche d'un nouveau coach. Depuis plusieurs semaines, le nom du manager du RB Leipzig Julian Nagelsmann revient avec insistance. Et selon les informations du média Bild, le champion d'Allemagne en titre a réalisé une première approche concrète pour le technicien allemand. Mais la réponse de l'actuel 2e de Bundesliga a été claire: il faudra un chèque de 30 millions d'euros pour récupérer Nagelsmann, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2023. Si le Bayern accepte de payer une telle somme, l'homme de 33 ans deviendra l'entraîneur le plus cher de l'histoire, devant André Villas-Boas, acheté 15 millions d'euros par Chelsea en provenance du FC Porto en 2011.

BORUSSIA DORTMUND

Une année de plus pour Haaland?

Convoité par les plus grands noms européens en vue du prochain mercato estival, Erling Haaland ne cesse d'agiter l'Europe. Des clubs comme le FC Barcelone ou encore le Real Madrid suivent le dossier du Norvégien de très près depuis de nombreuses semaines. Les Merengues auraient même fait de l'attaquant de 20 ans l'une de ses cibles principales. Mais avec son prix très élevé fixé par le Borussia Dortmund (180M€) et la forte volonté de Florentino Pérez de recruter Kylian Mbappé cet été, l'ancien du RB Salzburg ne pourrait débarquer à la Casa Blanca que bien plus tard. Comme l'explique AS, Erling Haaland ne pourrait arriver au Real Madrid qu'en 2022. Tout cela ne dépendrait que du niveau des performances du Borussia Dortmund sur cette fin de saison. Actuel cinquième, à la lutte avec l'Eintracht Francfort et Wolfsburg, le pensionnaire de Bundesliga espère obtenir une place en Ligue des Champions pour le prochain exercice. S'il y parvient, il serait très probable qu'Erling Haaland reste une année de plus. L'avenir de l'attaquant de 20 ans résiderait donc dans la qualification ou non du Borussia Dortmund en Ligue des Champions, le joueur refusant d'évoluer au sein d'un club qui ne peut pas rivaliser au plus haut niveau. Affaire à suivre.

LILLE

Galtier rend hommage à Yilmaz

Auteur d'un doublé et d'une passe décisive, l'attaquant de Lille Burak Yilmaz (35 ans, 24 matchs et 12 buts en L1 cette saison) a été déterminant face à l'Olympique Lyonnais (3-2) dimanche en clôture de la 34e journée de Ligue 1. En conférence de presse, l'entraîneur du LOSC Christophe Galtier a encensé l'international turc. «Il fait partie des joueurs qui ont gagné des titres, en Turquie. On le voit tous dans sa préparation, il est focus sur la compétition. Il a été une locomotive de ce match. Dans ce genre de match, ce sont les joueurs de devant qui font la différence», a analysé le technicien français. Recruté gratuitement en provenance de Besiktas l'été dernier, Yilmaz représente en tout cas une excellente pioche pour Lille.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'ES Sétif champion de l'aller

L'Entente peut creuser l'écart à six points en cas de victoire à Skikda.

L'ES Sétif est sacrée championne de l'aller en Ligue 1 algérienne, avant le déroulement de son dernier match retard contre la JSM Skikda le 1er mai prochain. L'ESS possède déjà trois points d'avance sur son dauphin, la JS Saoura, battu (2-1) par le champion sortant, le CR Belouizdad. L'Entente peut même creuser l'écart à six points en cas de victoire à Skikda. La JS Kabylie s'est hissée provisoirement sur le podium grâce à sa « manita » (5-0) à Bel-Abbès devant l'USMBA. L'international libyen, Tubal, s'est distingué en signant un triplé.

Le CRB peut ravir la troisième place à la JSK s'il parvient à battre l'USM Alger vendredi prochain. Le MC Alger a renoué avec le succès et rejoint l'USMA au classement général, à la faveur de sa victoire (2-0), à Bordj, aux dépens de la lanterne rouge, le CABBA, condamné d'ores et déjà au purgatoire. Le Mouloudia a aussi un dernier match retard à disputer vendredi à Alger face au NC Magra. Un match qui sera marqué par le retour de Nabil Neghiz à la barre technique du Doyen. La phase retour sera entamée le 4 mai prochain.

L. B.



Résultats et classement :

CR Belouizdad - JS Saoura 2-1
CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger 0-2
USM Bel-Abbès - JS Kabylie 0-5
Reste à jouer :
Vendredi 30 avril (18e journée) :
CR Belouizdad - USM Alger (16h00)
MC Alger - NC Magra (22h30)

Samedi 1er mai (18e journée) : JSM Skikda - ES Sétif (16h00)

Equipe	Pts	J
1). ES Sétif	39	18
2). JS Saoura	36	19
3). JS Kabylie	34	19

4). CRB	33	18
--). MC Oran	33	19
6). O. Médéa	32	19
7). AS Aïn M'lila	31	19
8). CS C	30	19
9). USM Alger	28	18
--). MC Alger	28	18
11). Paradou AC	27	19
12). RC Relizane	24	19
13). ASO Chlef	20	19
--). WA Tlemcen	20	19
15). NAHD	19	19
--). US Biskra	19	19
17). NC Magra	16	18
18). USM BA	15	19
19). JSM Skikda	11	18
20). CABB Arr.	5	19

ANGLETERRE

Un trophée et une distinction pour Mahrez

Le capitaine de la sélection algérienne, Ryad Mahrez, a remporté un nouveau trophée avec Manchester City, vainqueur, dimanche, de la finale de la Coupe de la Ligue anglaise face à Tottenham (1 à 0), devant 8 000 spectateurs au stade Wembley. Titulaire, Mahrez qui a donné du fil à retordre à la défense adverse, a été élu homme du match. Voilà ses statistiques durant cette finale dominée par les poulains de Guardiola : 67 touches de balles, 40 passes dont 85% réussies, 3 passes-clé, 3 centres, 2 dribbles et 3 duels remportés. La Fédération algérienne de football (FAF) lui a adressé "ses plus vives félicitations et lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière". Il est à noter que c'est la 4e consécration de suite des Citizens dans cette compétition. Les partenaires de Mahrez visent un triplé cette saison. Ils ont pratiquement assuré le titre de champions d'Angleterre et ils aspirent à une première consécration en Ligue des champions. Par ailleurs, un nouveau stade ouvrira prochainement ses portes dans le quartier des Lochères, à Sarcelles, et il se nommera le "Stade Riyad Mahrez" !

L. B.



TIRAGE AU SORT DE LA COUPE ARABE DE LA FIFA

L'Algérie dans le chapeau A

L'Algérie est placée dans le chapeau A lors du tirage au sort de la Coupe arabe de la Fifa 2021 qui aura lieu ce mardi soir à 21h00 (heure locale) 19h00 (heure algérienne) à l'Opéra Katara de Doha. Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matches simples à éliminatoire directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale. En

prévision de la compétition finale, le Qatar, en tant que pays hôte, est placé d'office en position 1 du groupe A, tandis que l'Algérie, vainqueur de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, est placée d'office en position 1 du groupe D. Les boules contenant le nom de ces deux équipes seront d'une couleur différente de celle des autres boules.

Le président de la Fédération algérienne de football Charaf-eddine Amara assistera à la cérémonie du tirage au sort et profitera de l'occasion pour rencontrer

éventuellement le sélectionneur national Djamel Belmadi.

Composition des chapeaux :

Chapeau 1: Qatar, Tunisie, Algérie, Maroc
Chapeau 2: Egypte, Arabie saoudite, Irak
Chapeau 3: Syrie, Vainqueurs des matches: Oman- Somalie, Liban-Djibouti, Jordanie-Soudan du Sud
Chapeau 4: Vainqueurs des matches: Bahreïn-Koweït, Mauritanie- Yémen, Palestine- Comores, Libye- Soudan.

LYON

Slimani, un 2^e but en Ligue 1 sans saveur !

Titulaire dimanche soir lors du choc entre l'Olympique Lyonnais et Lille, Islam Slimani a donné entière satisfaction, mais son équipe n'a pas été à la hauteur sur le plan défensif. Après avoir mené (2-0) au score, les Lyonnais ont été renversés par les Lillois (3-2) en seconde mi-temps. Après avoir raté une énorme occasion à la 17', où son lob est passé au-dessus de la barre transversale, Slimani a ouvert la marque trois minutes plus tard en fusillant le portier adverse, après une belle passe en retrait de Caqueret, avant de provoquer le break et d'être à l'origine du second but inscrit par Fonte contre-son-camp à la 35'. Son second but en Ligue 1 française cette saison est malheureusement sans saveur, surtout que l'OL a compromis sérieusement ses chances dans la course au titre. Quatrième du classement, l'OL se trouve à quatre points de Monaco, à cinq unités du Paris Saint-Germain et surtout à six longueurs de Lille. Son président, Jean-Michel Aulas, garde tout de même espoir. "Il faut continuer d'y croire car l'équipe a dominé sur la première période (seulement) face à l'AS Monaco (0-2 en Coupe de France, ndr) et au LOSC", a réagi le boss lyonnais sur Twitter. Impliqué sur 6 buts lors de ses 8 derniers matches au Groupama Stadium, Slimani devrait conserver sa place de titulaire dans la suite du parcours.

L. B.

OGC NICE

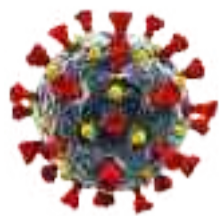
Boudaoui s'illustre

L'entraîneur de l'OGC Nice, Adrian Ursea a livré ses impressions après la victoire de son équipe devant Montpellier (3-1) en match comptant pour la 34e journée du championnat de France de football, joué dimanche à Nice, au cours duquel l'international algérien, Hicham Boudaoui s'est illustré en inscrivant le 1er but dès la 6e minute. «On sait ce qu'il est capable de faire: le jeu, jouer sur des espaces réduits et attaquer la profondeur. Il est surtout très intelligent et sait mettre en pratique ce qu'on lui demande en stratégie de match, mais ce n'est pas le seul dans l'effectif à savoir faire cela», dira le driver de l'OGCN. L'ancien joueur du Paradou AC, (21 ans), a inscrit 3 buts dont 2 cette saison, depuis son engagement avec Nice en 2019-2020. Concernant son compatriote et co-équipier, Youcef Attal qui a joué contre Montpellier pendant une heure, Adrian Ursea a indiqué : «Youcef était fatigué, mais je dirais plutôt diminué. On a 10 joueurs qui sont en pleine période du mois de Ramadan et je suis surpris qu'ils n'aient pas été plus nombreux à accuser le coup. Visiblement, Youcef en souffre un peu plus d'autant plus qu'il revient d'une série de blessures et il fallait intervenir, c'était déjà décidé on était en accord avec le staff médical». Après cette rencontre devant Montpellier, l'OGCN occupe la 9e place avec 46 points.

MAROC

Démission refusée pour Benchikha

L'entraîneur algérien du Difaâ Hassani El-Jadidi, Abdelhak Benchikha, a exprimé dimanche soir son envie de quitter la barre technique, à l'issue de la défaite concédée en déplacement face au RS Berkane (2-0), dans le cadre de la 13e journée du championnat marocain de football de première division "Botola". "J'ai échoué à trouver des solutions à cette mauvaise situation. Je sens que je ne suis pas à la hauteur de la confiance placée en moi par la direction. Je vais démissionner dans l'intérêt général de l'équipe", a indiqué Benchikha aux médias, à l'issue de la rencontre. Incapable de remporter le moindre match lors des sept dernières journées de la compétition, le Difaâ Hassani El-Jadidi pointe à la 14e place au classement avec 11 points, en compagnie de Renaissance club Zemamra et le Rapide Club Oued Zem. Dans un communiqué publié, hier, sur sa page officielle Facebook, le DHJ a décidé de renouveler sa confiance à l'ancien sélectionneur national (2010-2011). "Suite aux déclarations faites par Benchikha, relatives à son intention de quitter le club, la direction tient aux services de cet entraîneur qui a toujours exercé son métier avec amour et dévouement. Nous traversons un passage à vide, qui demande la création d'un climat de confiance entre le staff technique et les joueurs pour sortir de cette mauvaise passe dans les plus brefs délais.



PANDÉMIE DE COVID-19

190 nouveaux cas, 141 guérisons et 10 décès en 24h

RAMADHAN

Plus de 500 tonnes de pain gaspillés en 12 jours

Plus de 535 tonnes de pain (plus de 2,1 millions de baguettes) ont été gaspillées durant la période allant du 13 au 24 avril, à savoir 20 millions de dinars, a révélé, lundi, le ministère du Commerce dans un communiqué. «Dans le cadre de la campagne nationale d'éradication du phénomène de gaspillage du pain et en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère du Commerce porte à la connaissance des citoyens, qu'il a été enregistré au niveau national, durant la période allant du 13 au 24 avril 2021 (12 premiers jours seulement du mois de ramadhan), le gaspillage de 535 tonnes de pain». La même source précise que 2 139 884 baguettes, soit 45 tonnes/jour (178 323 baguettes) ont été gaspillées. Le ministère précise en outre que la valeur des quantités gaspillées s'élève à 20 millions de dinars, soit plus de 1,5 million de dinars par jour. Parmi les 58 wilayas, celle ayant enregistré un gaspillage important du pain, figure la wilaya de Blida (321 924 baguettes), suivie de Béchar (161 648 baguettes), Tlemcen (150 096 baguettes), Djelfa (139 364 baguettes), Annaba (118 680 baguettes), Tébessa (115 152 baguettes) et Oran (108 200 baguettes).



Dans ce contexte, le ministère a rappelé que l'Algérie a importé de grandes quantités de blé tendre, en vue d'assurer la production de la semoule destinée à la boulangerie. Ainsi, le pays a importé en 2017 une quantité de 6 832 777 tonnes, soit 1,4 Mds USD, 7 719 399 tonnes, soit 1,6 Mds USD en 2018 et 5 800 844 tonnes, soit 1,3 Mds USD en 2019. Le ministère du Commerce a invité les citoyens à

faire preuve de responsabilité et à s'abstenir de tout achat excessif de pain. «Les Algériens figurent parmi les peuples les plus consommateurs de pain, notamment pendant le mois de ramadhan, ce qui accentue le gaspillage de cette précieuse denrée alimentaire en cette période», déplore le ministère qui appelle à «faire face à ce phénomène étranger à notre société, à l'islam et aux musulmans».

DÉCOUVERTE DE LA MOSAÏQUE DE JIJEL

Une trentaine de pièces archéologiques transférées au musée

Une « trentaine de pièces archéologiques », extraites du site de la découverte fortuite de mosaïque de la wilaya de Jijel, ont été « transférées au musée » public « Kotama » de la ville pour les « préserver » de dommages supplémentaires, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le communiqué indique que les travaux sur le site de la découverte ont été « gelés » par les services de la commune qui ont « suspendu le permis de construire »

et sécurisé le site. Les équipes de spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) dépêchés sur place poursuivent encore leur expertise, précise le communiqué. Les services de la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Jijel ont également, selon le communiqué, déposé une plainte contre le promoteur du projet pour non-déclaration de la découverte, conformément aux dispositions de la loi 98-04 relative à la protection

du patrimoine. Mardi dernier, un citoyen a découvert une mosaïque lors de travaux de construction dans sa maison, dans le centre-ville de Jijel. Lyes Arifi, chercheur en archéologie au CNRA, ayant été dépêché par le ministère de la Culture et des Arts, a affirmé jeudi que la mosaïque a subi « une destruction quasi totale » comparative-ment aux photos et aux vidéos diffusées et postées sur les réseaux sociaux au moment de la découverte.

SÛRETÉ D'ALGER

Trois affaires traitées grâce à l'exploitation des caméras de sécurité

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité trois affaires grâce à l'exploitation des caméras de protection et de sécurité, donnant lieu à l'arrestation d'individus impliqués dans différentes affaires, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La première affaire concerne la possession de drogues, «cannabis», où trois personnes ont été surprises en train de consommer de la drogue, a ajouté la même source, relevant que les membres de la brigade mobile de la police judiciaire de Oued Koriche ont surpris des individus en question en possession de morceaux de drogue. La deuxième opération concerne l'affaire d'une voiture roulant avec une plaque d'immatriculation falsifiée, poursuit le communiqué de la DGSN, qui précise que le véhicule en question a été transféré à la troisième Sûreté urbaine, de Ain Benian, pour parachèvement des procédures légales. La troisième affaire concerne la destruction délibérée de biens d'autrui par le lancement de pierres par des individus qui se trouvaient à bord d'une voiture qui passait à proximité d'un autobus de transport de voyageurs, une opération qui a abouti à l'arrestation de six suspects. Par ailleurs, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger représentés par la brigade de la police judiciaire de la huitième Sûreté urbaine, de Dely Ibrahim, ont réussi à traiter une affaire liée de psychotropes. Cette affaire, a été traitée à la suite de la bonne exploitation des informations obtenues par les services de police. Un plan de sécurité bien ficelé a été mis sur pied qui a abouti à l'arrestation du suspect et la saisie de 177 comprimés psychotropes.

BLIDA

Saisie de plus d'une tonne de viandes blanches

Une tonne de viandes blanches a été saisie à Blida par les agents de contrôle du service de répression des fraudes et de la protection du consommateur relevant de la Direction du commerce, pour non-respect des normes d'hygiène, a-t-on appris hier auprès de cette institution. Cette saisie a été effectuée lors d'une opération menée en collaboration avec les services de sécurité de la wilaya dans le cadre du programme tracé par la Direction du commerce à l'occasion du mois de ramadhan, a ajouté la même source. La viande a été saisie à cause des infractions liées au non-étiquetage du produit et au non-respect des normes d'hygiène et sanitaires fixées pour les produits ali-

mentaires, dont notamment l'absence d'un agrément sanitaire délivré par un vétérinaire, a-t-on précisé de même source. En application des mesures conservatoires en vigueur, la quantité de viande saisie a été offerte à un organisme d'intérêt public, à savoir le Croissant-rouge algérien (C-RA), après confirmation de sa comestibilité par un médecin vétérinaire. Près de 90 brigades, totalisant 180 agents, mobilisées durant ce mois sacré par la Direction du commerce de Blida, effectuent des patrouilles intensives, en collaboration avec les services sécuritaires, pour le contrôle des activités des commerçants de détail et d'autres intervenants du secteur.

APS

Au fil du jour

Terre de Dieu

Par Rachid Ezziane

Je viens de terminer la lecture d'un volumineux livre. J'en suis sorti assommé d'une vérité historique des plus inhumaines. Terre de Dieu (Ardh Allah), roman historique, écrit en arabe par l'auteur Jordanien Ayman Al-Outoum dans lequel il raconte l'histoire d'un déporté sénégalais musulman en Amérique, puis vendu comme esclave alors qu'il était un érudit. Omar Ibn Saïd avait passé son enfance et sa jeunesse dans un village au Sénégal où il avait appris à lire et à écrire en arabe, et a pu même faire des études pour devenir Imam et prédicateur après avoir appris le Coran. Son père était un riche notable du village de Fouta-Toro. A l'âge de 37 ans, Omar Ibn Saïd est pris en otage par des esclavagistes qui le firent embarquer dans un bateau en partance pour l'Amérique. Quelques mois après, il se trouve dans un ranch à Charleston, en Caroline du Sud, à subir les maltraitances de son « maître » qu'il ne connaissait ni d'Adam ni d'Eve... Après avoir enduré le pire durant des années, il s'enfuit et se rend à Fayetteville en Caroline du Nord. Là, il est capturé et acheté par un général qui était le frère du gouverneur de l'Etat de la Caroline du Nord. Il restera le restant de sa vie comme esclave chez ce nouveau maître malgré que ce dernier décède chez Omar Ibn Saïd toutes les qualités d'un homme hors pair avec le comportement d'un seigneur. Malgré ça, il n'accepta jamais de l'affranchir. Mais l'Amérique de ces années-là était aveuglée par l'idée de l'inégalité des races, et elle était surtout ancrée dans celle de la suprématie de la race blanche sur tous les autres peuples. Omar Ibn Saïd avait défié la chronique en Amérique par ses écrits en arabe. Il était le seul esclave en Amérique à avoir écrit ses mémoires dans 14 manuscrits et dans lesquels il décrit son vécu d'esclave, ses sentiments, sans jamais oublier de les accompagner de versets et même de sourates du Coran. En 1819, il entreprend ses premiers écrits dans lesquels il exprime son profond désir de rentrer chez lui : « Je veux être aperçu en Afrique dans un endroit du fleuve nommé Kaba », avait-il écrit. En 1831, il rédigea son autobiographie (écrite en arabe) et sa renommée dépassa les frontières de l'Etat où il vivait et il devint célèbre. Alors, les habitants de la ville de Bladen le dénommèrent le prince Moro. Son dernier texte, qui date de 1857, est une reprise de la sourate Al-Nasr du Coran. Malheureusement il vécut dans la condition d'esclave jusqu'à sa mort en 1864 à l'âge de 94 ans. Il fut enterré dans le comté de Bladen en Caroline du Nord. En 1991, une mosquée de Fayetteville est baptisée en son nom (Masjid Omar Ibn Sayyid). Et face à cette mosquée, l'Etat de la Caroline du Nord a fait ériger une stèle retraçant son histoire... Le livre blanc de l'esclavage reste à écrire pour éclairer la conscience des hommes et, surtout, celle de l'Occident.